

5.7 Comptes consolidés 2019

5.7.1 Etat de la situation financière consolidée

En milliers d'euros	Notes	31-déc.-19	31-déc.-18
Actifs incorporels	4	77 799	91 525
Actifs corporels	4	173 043	100 610
Autres actifs financiers		3 698	3 695
Impôts différés	14.2	10 279	20 433
Instruments financiers dérivés	8.1	1 020	3 332
Autres actifs long terme		168	157
TOTAL ACTIF NON COURANT		266 007	219 752
Stocks et en-cours	5.1	179 757	180 142
Clients et autres débiteurs	7	157 839	193 308
Créances d'impôt	14.1	16 003	19 659
Instruments financiers dérivés	8.1	1 897	5 261
Autres actifs courants		2 232	1 550
Trésorerie et équivalents de trésorerie		33 790	112 216
TOTAL ACTIF COURANT		391 518	512 136
TOTAL ACTIF		657 525	731 889

En milliers d'euros	Notes	31-déc.-19	31-déc.-18
Capital	9.2	189 637	189 490
Primes liées au capital		213 658	215 008
Actions propres		-1 842	1 587
Autres réserves		-147 486	-140 108
Instruments dérivés de couvertures de flux de trésorerie futurs		-21 883	-9 424
Résultat de la période		-32 864	6 013
CAPITAL EMIS ET RESERVES ATTRIBUABLES AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE		199 220	262 565
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES		199 220	262 565
Emprunts et dettes financières	12.1	98 190	55 510
Avances remboursables	12.3	22 824	24 332
Engagements envers le personnel	11	20 400	17 495
Provisions non courantes	10	8 876	9 488
Impôts différés	14.2	12	30
Instruments financiers dérivés	8.1	8 205	21 035
Autres passifs non courants		4 638	4 602
TOTAL PASSIF NON COURANT		163 146	132 492
Emprunts et concours bancaires	12.1	51 366	81 153
Avances remboursables	12.3	2 634	2 575
Provisions courantes	10	1 997	3 267
Fournisseurs et autres créditeurs	13	146 292	180 291
Impôt exigible		1 918	3 132
Passifs sur contrats		43 609	54 137
Autres passifs courants		4 055	2 690
Instruments financiers dérivés	8.1	43 288	9 588
TOTAL PASSIF COURANT		295 159	336 832
TOTAL DES PASSIFS		458 305	469 323
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		657 525	731 889

5.7.2 Compte de résultat consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Chiffre d'affaires	713 098	659 249
Autres produits de l'activité	526	2 849
Production stockée	-15 315	246
Achats consommés et charges externes	-459 211	-426 074
Charges de personnel	-203 885	-182 478
Impôts et taxes	-8 902	-8 727
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	-35 796	-26 549
Dotations nettes aux provisions d'exploitation	829	-3 253
Dépréciations des actifs circulants	3 614	-42
Autres produits	20 306	14 017
Autres charges	-3 431	-1 241
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	11 833	27 997
Autres produits et charges opérationnels non courants	-21 426	-23 078
RESULTAT OPERATIONNEL	-9 593	4 919
Coût de l'endettement financier net	-5 261	-4 520
Gains et pertes de change	-3 567	389
Gains et pertes latents sur instruments financiers dérivés	-7 623	-6 349
Autres produits et charges financières	-928	15 622
RESULTAT FINANCIER	-17 380	4 892
Impôts sur les bénéfices	-5 892	-3 798
RESULTAT NET	-32 864	6 013
• dont attribuable aux propriétaires de la société mère	-32 864	6 013
• dont attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0
RESULTAT (part Groupe) NET PAR ACTION		
• résultat de base	-0,35	0,06
• résultat dilué	-0,34	0,06

5.7.3 Etat du résultat global consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
RESULTAT NET DE LA PERIODE (1)	-32 864	6 013
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL :		
- Eléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés en résultat net :		
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies	-2 122	-1 340
Autres	0	879
Produit (charge) d'impôt sur les éléments non reclassés ultérieurement	731	461
- Eléments qui seront ultérieurement reclassés en résultat net :		
Ecart de conversion	441	-2 337
Instruments dérivés de couvertures de flux de trésorerie futurs (variation de juste valeur et transferts en résultat)	-18 976	-57 399
Autres éléments du résultat global	-12 440	-2 269
Produit (charge) d'impôt sur les éléments ultérieurement reclassés	6 517	23 372
TOTAL AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL (2)	-25 849	-38 633
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL (1+2)	-58 713	-32 620

5.7.4 Tableau des flux de trésorerie consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Résultat net de la période	-32 864	6 013
Ajustement pour :		
Amortissements et provisions	34 578	42 022
Elimination des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	7 623	6 349
(Plus)/moins values sur cessions d'actifs	-1 342	-9 943
Autres éléments sans impact de trésorerie	1 528	-33 791
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	9 522	14 583
Charge d'impôts	5 892	3 798
Coût de l'endettement financier	5 265	4 520
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET IMPÔT	20 679	22 900
Variation des stocks nets de provisions	757	-19 357
Variation des clients et autres débiteurs nets de provisions (*)	39 781	-40 177
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	-32 329	19 345
Impôt payé	-5 707	-5 001
TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	23 182	-22 290
Incidence des variations de périmètre	378	0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (dont variation des fournisseurs d'immobilisations)	-58 714	-30 787
Acquisition d'actifs financiers	0	-353
Variation des prêts et avances consentis	-215	248
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 344	12 987
Dividendes reçus	4	4
FLUX NET DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-56 203	-17 901
Augmentation de capital	-1 203	30
Acquisitions ou cessions d'actions propres	-3 429	-45
Emission d'emprunts	10 000	12 674
Remboursement d'emprunts	0	-1 660
Remboursement des dettes sur obligations locatives (**)	-5 082	0
Intérêts financiers versés	-5 563	-4 523
Dividendes payés	0	0
Flux liés aux avances remboursables	-1 448	547
Autres flux liés aux opérations de financement (*)	-34 343	-519
FLUX NET DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-41 068	6 504
+/- incidence des variations de change	-253	-110
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-74 342	-33 798
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	108 103	141 901
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	33 762	108 103

(*) L'impact de la mise en place de l'affacturage inversé s'est élevé à +3,8m€ dont +42m€ sur la ligne « variation des clients et autres débiteurs nets de provisions » et de -38,2m€ sur la ligne « Autres flux liés aux opérations de financement » (voir note 7 et 12)

5.7.5 Tableau de variation des capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	Capital émis	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés ^(*)	Instruments dérivés de couvertures de flux de trésorerie futurs	Ecart de conversion	Attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL
31-déc.-2017	188 790	215 008	1 632	-129 971	26 591	-6 707	295 342	-777	294 565
Adoption d'IFRS 9				-2 602	2 602		0		0
1-janv.-2018	188 790	215 008	1 632	-132 573	29 193	-6 707	295 342	-777	294 565
Opération sur capital	700	0		0			700		700
Paiements fondés sur des actions				3 934			3 934		3 934
Opérations sur actions propres			-45				-45		-45
Dividendes				0			0	0	0
Transactions avec les actionnaires	700	0	-45	3 934	0	0	4 589	0	4 589
Résultat net de l'exercice (1)				6 013			6 013	0	6 013
Instruments dérivés de couvertures de flux de trésorerie futurs (variation de juste valeur et transferts en résultat)					-34 027		-34 027		-34 027
Instruments financiers : écarts de conversion						1	1		1
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat						-2 128	-2 128	-210	-2 338
Autres variations (*)				-3 256			-3 256	988	-2 269
Autres éléments du résultat global (2)	0	0	0	-3 256	-34 027	-2 127	-39 410	777	-38 633
TOTAL RESULTAT GLOBAL (1)+(2)	0	0	0	2 757	-34 027	-2 127	-33 397	777	-32 620
31-déc.-2018	189 490	215 008	1 587	-123 281	-11 405	-8 834	262 565	0	262 565
Reclassement				-1 771	1 981	-210	0	0	0
Opération sur capital	147	-1 350		0			-1 203		-1 203
Paiements fondés sur des actions				0			0		0
Opérations sur actions propres			-3 429				-3 429		-3 429
Dividendes				0			0	0	0
Transactions avec les actionnaires	147	-1 350	-3 429	0	0	0	-4 632	0	-4 632
Résultat net de l'exercice (1)				-32 864			-32 864	0	-32 864
Instruments dérivés de couvertures de flux de trésorerie futurs (variation de juste valeur et transferts en résultat)					-12 459		-12 459		-12 459
Instruments financiers : écarts de conversion							0		0
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat						441	441	0	441
Autres variations (**)				-13 831			-13 831	0	-13 831
Autres éléments du résultat global (2)	0	0	0	-13 831	-12 459	441	-25 849	0	-25 849
TOTAL RESULTAT GLOBAL (1)+(2)	0	0	0	-46 695	-12 459	441	-58 713	0	-58 713
31-déc.-2019	189 637	213 658	-1 842	-171 747	-21 883	-8 603	199 220	0	199 220

(*) Dont 1,8 M€ d'impôts différés liés à la correction d'erreur à l'ouverture (base et taux d'imposition)

(**) Dont -14,2 M€ de plafonnement d'impôts différés (cf note 14 sur les impôts)

5.7.6 Notes annexes aux comptes consolidés

GENERALITES

- NOTE 1** Principes comptables
- NOTE 2** Périmètre de consolidation
- NOTE 3** Segments opérationnels

DETAIL DU BILAN

- NOTE 4** Immobilisations
- NOTE 5** Stocks et en-cours et contrats de construction
- NOTE 6** Actifs financiers
- NOTE 7** Clients et autres débiteurs
- NOTE 8** Instruments dérivés
- NOTE 9** Capitaux propres
- NOTE 10** Provisions courantes et non courantes
- NOTE 11** Avantages au personnel
- NOTE 12** Passifs financiers
- NOTE 13** Fournisseurs et autres créditeurs
- NOTE 14** Impôts

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

- NOTE 15** Chiffre d'affaires
- NOTE 16** Achats consommés et charges externes
- NOTE 17** Dotations nettes aux provisions d'exploitation et dépréciations des actifs circulants
- NOTE 18** Autres produits
- NOTE 19** Autres produits et charges opérationnels non courants
- NOTE 20** Détail du résultat financier
- NOTE 21** Charge d'impôts

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- NOTE 22** Gestion des risques
- NOTE 23** Effectif moyen
- NOTE 24** Engagements financiers et passifs éventuels
- NOTE 25** Parties liées
- NOTE 26** Honoraires versés aux commissaires aux comptes
- NOTE 27** Evénements postérieurs à la clôture

INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE

Latécoère est une société anonyme de droit français, domiciliée à Toulouse – France, côté en Bourse sur Euronext Paris (FR0000032278 - LAT).

Les états financiers consolidés du groupe Latécoère pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, comprennent la société mère et ses filiales (l'ensemble étant désigné comme le Groupe) et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées.

Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 6 mars 2020. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 13 mai 2020.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Base de préparation des états financiers

Les comptes consolidés de l'exercice 2019 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2019.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers sont présentés en K€ arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

1.2 Application de normes, amendements et interprétations applicables pour les états financiers

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés condensés au 31 décembre 2019 du Groupe sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, à l'exception des nouvelles normes IFRS 16 « Contrats de location » applicables au 1^{er} janvier 2019 et de l'interprétation d'IFRIC 23 « Incertitudes relatives aux traitements fiscaux ». L'interprétation d'IFRIC 23, les amendements d'IAS 19 et d'IAS 28 ainsi que les améliorations annuelles des IFRS n'ont pas eu d'incidences sur les comptes.

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS appliqués de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- IFRS 16 « Locations » ;
- IFRIC 23 « Comptabilisation des incertitudes en matière d'impôt sur le résultat » ;
- Amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- Amendements à IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » ;
- Amendements à IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » ;
- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2015-2017.

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés et appliqués de manière anticipée par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- Néant.

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés mais non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe :

- Amendements d'IFRS 10 « Etats financiers consolidés » - Ventes ou contributions d'actifs réalisées entre le groupe et les entités mises en équivalence ;
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 « Définition du terme significatif » ;
- Amendements à IFRS 3 « Définition d'une activité » ;
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 « Réforme des taux benchmark »
- Révision du cadre conceptuel de l'information financière, modification des références au Cadre conceptuel dans les normes IFRS

Ces nouvelles normes et amendements n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne et ne peuvent donc pas être appliqués par anticipation, quand bien même la norme l'autoriserait.

Impacts de la première application de la norme IFRS 16 – Contrats de location

Le Groupe Latécoère a appliqué la norme IFRS 16 « Contrats de location » au 1^{er} janvier 2019 (date d'application obligatoire). Cette norme remplace la norme IAS 17 et les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27.

Pour les preneurs, la comptabilisation est désormais basée sur un modèle unique, résultant de la suppression de la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement.

IFRS 16 prévoit la comptabilisation de tous les contrats de location au bilan des preneurs, avec constatation d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers).

Les hypothèses retenues par le Groupe Latécoère parmi les options de transition et traitement permanent prévues par la norme IFRS 16 sont les suivantes :

Mesures de transition :

- Utilisation de la méthode rétrospective simplifiée. Pas de retraitement des périodes comparatives ;
- Au 1^{er} janvier 2019, dispense de réappréciation de la qualification des anciens contrats traités selon la norme IAS 17. Les actifs ont été reclassés en droit d'usage et les dettes de location-financement sont présentées avec les dettes de location. Les dispositions d'IFRS 16 sont désormais appliquées aux événements intervenant après la date de transition ;
- Le passif au titre de la location est évalué à la valeur actuelle des paiements de location restant dus. Le Groupe utilise des connaissances acquises a posteriori, par exemple pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de renouvellement ou de résiliation ;
- Le droit d'utilisation à la date de transition est égal au passif du contrat de location, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer. Les coûts directs initiaux sont intégrés à la valorisation du droit d'utilisation en date de transition ;
- Exemption des anciens contrats de location dont la durée résiduelle est inférieure à 12 mois au 1^{er} janvier 2019 et des contrats de faibles valeurs retenus par le Groupe (inférieur à 5 K€) ;
- Le taux d'actualisation appliqué en date de transition correspond au taux marginal d'emprunt déterminé sur la durée résiduelle des contrats ;
- A la place de réaliser un test de dépréciation des droits d'utilisation actifs à la date initiale d'application, le groupe s'est appuyé sur ses évaluations historiques de la valeur des baux immédiatement avant la date de mise en application IFRS 16.

Traitement à partir du 1^{er} Janvier 2019 :

- Exemption des nouveaux contrats de location de courte durée (durée inférieure à 12 mois y compris périodes de renouvellement économiquement incitatives) et les contrats de faible valeur ;
- La durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat, à laquelle il convient de rajouter toute option de renouvellement que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer, et toute option de résiliation que le Groupe est raisonnablement certain de ne pas exercer. En particulier dans le cas des baux commerciaux français (3-6-9 ans), le Groupe a retenu une durée maximale de 9 ans. Le Groupe a pris connaissance des décisions de l'IFRS IC du 26 novembre 2019 sur l'appréciation des durées de location pour les contrats renouvelables par tacite reconduction ou sans date d'échéance contractuelle. L'IFRS IC confirme qu'il faut déterminer la période exécutoire, en retenant une vision économique, au-delà des caractéristiques juridiques. Le Groupe pourrait être amené à réapprécier la durée de certains de ses contrats de location. Pour autant, il n'est pas anticipé d'impacts significatifs ;
- Le taux d'actualisation correspond au taux marginal d'emprunt déterminé sur la durée résiduelle des contrats par groupe d'actif similaire.

A leur date de prise d'effet, les contrats de location tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location » sont inscrits :

- En immobilisation à l'actif (droit d'usage) pour le montant de la dette de loyers (ci-dessus déterminée), augmentée des paiements d'avance faits au bailleur, des coûts directs initiaux encourus, des avantages reçus au titre du contrat de location, ainsi que d'une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat, le cas échéant ; et
- En dette financière pour le montant des loyers sur la durée de location telle que déterminée ci-dessus, actualisés au taux tel que déterminé ci-dessus.
- Un impôt différé a été constaté sur l'écart entre les droits d'utilisation et les dettes de location, entrant dans le champ de la norme IFRS 16, de façon similaire à ce qui était fait pour les locations-financement.

Au 31 décembre 2019, des tests de dépréciations ont été effectués et n'ont pas mis en évidence de pertes de valeur.

Impact de la première application de la norme IFRS 16 sur les états financiers consolidés 2019
Compte de résultat consolidé

L'impact de la première application de la norme IFRS 16 sur le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2019 concerne :

- Le résultat opérationnel courant pour 628 K€, correspondant à une annulation des charges de locations supérieure à la charge d'amortissement des droits d'utilisation ;
- Le résultat financier pour -716 K€.

Situation financière consolidée

L'impact de la première application de la norme IFRS 16 sur la situation financière consolidée concerne :

- Au 1^{er} Janvier 2019 :

A l'actif :

- Les droits d'utilisation net des amortissements sont comptabilisés en immobilisations corporelles pour 19,9 M€.

Au passif, les dettes sur obligations locatives sont comptabilisées en :

- Passifs financiers non courants pour 16,8 M€;
- Passifs financiers courants pour 3,0 M€;
- Avance de paiement pour 0,2 M€.

- Au 31 Décembre 2019 :

A l'actif :

- Les droits d'utilisation net des amortissements sont comptabilisés en immobilisations corporelles pour 26,8 M€.

Au passif, les dettes sur obligations locatives sont comptabilisées en :

- Passifs financiers non courants pour 22,5 M€;
- Passifs financiers courants pour 4,4 M€.

Tableau de flux de trésorerie consolidé

L'impact de la première application de la norme IFRS 16 sur le tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 Décembre 2019 donne :

- Une amélioration des flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles pour 4,4 M€ ;
- Une diminution des flux net de trésorerie provenant des activités de financement pour -4,4 M€ (remboursement des dettes sur obligations locatives pour -3,6 M€ et des intérêts pour -0,8 M€).

Réconciliation entre loyer sur contrats de location simple au 31 décembre 2018 et dette sur contrats de location au 31 Décembre 2019

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-18
Loyer sur contrats de location simple au 31 décembre 2018 (publiés)	-6 917
<i>Dont loyer sur contrats de faible valeur et de courte durée au 1er Janvier 2019</i>	<i>-3 188</i>
<i>Dont loyer sur obligations locatives lié à IFRS 16</i>	<i>-3 730</i>
<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19
Dette sur obligations locatives d'ouverture (1ère application d'IFRS 16)	19 758
Dette sur obligations locatives relative au crédit bail immobilier au 1er Janvier 2019	10 884
Nouvelle dette sur obligations locatives à fin Décembre	16 364
Remboursement dette de loyer en 2019 (1ère application d'IFRS 16)	-3 565
Remboursement dette de loyer relative au crédit bail immobilier en 2019	-684
Dette sur obligations locatives à la clôture	42 757

1.3 Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction du Groupe de procéder à des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges.

Le Groupe formule des hypothèses et établit régulièrement sur ces bases des estimations relatives à ses différentes activités. Ces estimations sont fondées sur son expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances ; elles intègrent les

conditions économiques prévalant à la clôture et les informations disponibles à la date de préparation des états financiers. La direction du Groupe revoit régulièrement ces estimations et hypothèses en s'appuyant sur l'expérience et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière principalement pour :

- Les coûts de développement capitalisés (note 4) ;
- les avantages au personnel (note 11) ;
- les actifs d'impôts différés (note 14) ;
- les provisions sur stock (note 5) ;
- la valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (note 4) ;
- la juste valeur des instruments financiers (note 8).

Au 31 décembre 2019, les estimations et hypothèses retenues dans les comptes consolidés ont été déterminées à partir des éléments en possession du Groupe à la date d'arrêt des comptes notamment concernant les informations commerciales (carnet de commandes et cadences) communiquées par les différents avionneurs et des informations provenant des perspectives du marché aéronautique.

1.4 Filiales

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement par la société Latécoère sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle d'une société existe lorsque le Groupe :

- détient le pouvoir sur la société ;
- est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la société ;
- a la capacité d'exercer son pouvoir sur les activités jugées pertinentes de la société de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

La méthode de consolidation par intégration globale consiste à intégrer l'ensemble des actifs, passifs, produits et charges. La part des actifs et passifs ainsi que celle des résultats attribuables à des participations ne conférant pas le contrôle est comptabilisée en tant que participations ne conférant pas le contrôle au niveau du bilan et du compte de résultat consolidé. Les filiales sont intégrées dans le périmètre de consolidation à compter de la date de prise de contrôle.

Toutes les transactions entre les filiales consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus-values, profits sur stocks, dividendes).

1.5 Entreprises associées

Les entreprises associées désignent les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle exclusif ou conjoint. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %.

La méthode de consolidation retenue est la mise en équivalence qui consiste à comptabiliser au bilan un montant reflétant la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée, majorée le cas échéant du goodwill généré par l'acquisition d'origine.

1.6 Sortie de périmètre

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

La cession des titres entraînant une perte de contrôle exclusif sera constatée en résultat et le résultat de cession sera calculé sur la totalité de la participation à la date de l'opération.

1.7 Elimination des opérations internes au Groupe

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. Il en va de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, résultats de cession) qui sont éliminés du résultat consolidé.

1.8 Méthode de conversion des éléments en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en euro en appliquant le cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires figurant au bilan à la date de clôture sont revalorisés au cours de change de cette date. Les différences issues de cette revalorisation sont comptabilisées en résultat.

1.9 Etats financiers des entités étrangères

Les postes de l'actif et du passif des entités consolidées dont la devise de fonctionnement est différente de l'euro sont convertis au cours de clôture, à l'exception des capitaux propres de chaque entité qui sont comptabilisés au cours historique. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de la période clôturée. Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés dans les capitaux propres consolidés (écart de conversion en autres éléments du résultat global).

Conformément à l'IAS 21, les différences de change relatives à des financements permanents faisant partie de l'investissement net dans une filiale consolidée sont constatées dans les capitaux propres (en réserve de conversion). Lors de la cession ultérieure de ces investissements, les résultats de change cumulés constatés dans les capitaux propres seront enregistrés en résultat.

1.10 Ecarts d'acquisition

Absence d'écarts d'acquisition.

1.11 Autres actifs incorporels immobilisés

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables (résultant d'un droit légal ou susceptibles d'être vendus, transférés, loués ou échangés de manière isolée ou avec un contrat, un autre actif ou passif), sans substance physique, détenus en vue d'une utilisation pour la production ou la fourniture de biens ou de services, pour la location à des tiers ou à des fins administratives.

Les immobilisations incorporelles doivent répondre aux critères ci-dessous :

- probabilité d'obtenir des avantages économiques futurs attribuables à cet actif ;
- évaluation fiable du coût de l'actif.

Le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme de consommation par l'entreprise des avantages économiques de l'immobilisation.

Les actifs incorporels détenus par le Groupe sont principalement :

- des coûts de développement ;
- des logiciels et autres licences (durée d'amortissement sur 4 ans).

Les actifs incorporels sont amortis sur leur durée d'utilité. Le Groupe ne détient pas d'actif incorporel à durée de vie indéfinie. Les immobilisations incorporelles acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. S'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué comme décrit dans la note 1.13. Toute perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel, sur la ligne « autres produits et charges opérationnels non courants ».

Immobilisations acquises lors de regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur séparément du goodwill.

Immobilisations acquises séparément

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement à leur coût conformément à la norme IAS 38.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges. Les frais de développement sont activés en IFRS si tous les critères suivants sont vérifiés :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle va générer des avantages économiques probables futurs ;
- la disponibilité des ressources techniques, financières et autres pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer les dépenses de façon fiable.

A ce jour, les dépenses de développement supportées par le Groupe sont essentiellement engagées dans le cadre de contrats de partenariat de type « Design & Build ».

1.12 Actifs corporels

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût directement attribuable (incluant le prix d'achat, les taxes payées et les frais directs d'achat), diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les dépenses ultérieures relatives à des immobilisations corporelles sont comptabilisées comme des charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues si elles maintiennent le niveau de performance de l'actif. Elles sont en revanche ajoutées à la valeur comptable de l'immobilisation initiale quand les avantages économiques futurs sont supérieurs au niveau initial de performance et que leur coût peut être évalué de façon fiable.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents éléments constitutifs (composants) si les durées d'utilité sont différentes. De ce fait chaque élément d'actif est amorti sur une durée distincte. Le Groupe a défini des familles de biens pouvant faire l'objet d'une décomposition et les durées d'utilité des composants ainsi déterminés.

Compte tenu du fait que les actifs acquis par le Groupe n'ont pas pour vocation à être revendus avant leur fin de vie économique, aucune valeur résiduelle n'a été appliquée aux différents actifs corporels immobilisés.

Le mode d'amortissement reflète le rythme de consommation des avantages économiques futurs liés à l'actif.

S'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué comme décrit dans la note 1.13.

Toute perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel, sur la ligne « dotations aux amortissements ».

Les subventions reçues par le Groupe dans le cadre d'aides au financement d'actifs industriels immobilisés sont comptabilisées en déduction de la valeur d'origine du bien.

L'ensemble des amortissements associés aux actifs est repris ci-dessous.

Famille	Durée d'amortissement
Construction	15 - 40 ans
Installations générales	10 -20 ans
Installations techniques	6 2/3 – 20 ans
Outils	3 ans
Matériel électronique	5 ans
Matériels informatiques	3 – 5ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau	6 2/3 ans
Mobilier	10 ans

1.13 Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs du Groupe (autres que les stocks et les actifs d'impôt différé) sont examinées à chaque clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. Si un tel indice est identifié (baisse de valeur sur le marché ou obsolescence accélérée par exemple), un test de dépréciation est réalisé.

Concernant les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation ou dont la durée d'utilité est indéfinie, et pour les écarts d'acquisition, ce test de dépréciation est effectué au minimum une fois par an.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs concerné à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net de coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée de l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité.

Pour déterminer la valeur d'utilité d'un actif, le Groupe utilise :

- les prévisions de flux de trésorerie (avant impôt et frais financiers) basés sur des hypothèses qui retiennent l'actif dans son état actuel et représentent la meilleure estimation des conditions économiques qui existeront pendant la durée d'utilité de l'actif restant à courir ;
- le taux d'actualisation avant impôt qui reflète les évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Le taux d'actualisation ne reflète pas les risques dont il a été tenu compte lors de l'estimation des flux de trésorerie futurs.

Une dépréciation est constatée à chaque fois que la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable doit être estimée pour chaque actif pris individuellement. Si cela n'est pas possible, IAS 36 impose à une entreprise de déterminer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Les actifs sont donc « rattachés » à des Unités Génératrices de Trésorerie (le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs ou groupes d'actifs).

Compte tenu du fait qu'à l'intérieur de chaque secteur d'activité du Groupe, les actifs immobilisés utilisés ne sont pas spécifiques à une activité ou à une branche mais sont utilisables par l'ensemble du secteur (pas d'indépendance des entrées de trésorerie entre eux), les Unités Génératrices de Trésorerie retenues sont les différents secteurs d'activité du Groupe pris individuellement.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une Unité Génératrice de Trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à cette Unité Génératrice de Trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'Unité, au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'Unité.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

1.14 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles nécessitant au moins 12 mois de préparation avant leur mise en service sont intégrés à la valeur brute de ces actifs dits « qualifiés ». La valeur brute des stocks du Groupe répondant à la définition d'un actif qualifié au sens de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » est également ajustée.

Lorsqu'un actif qualifié est financé par un emprunt spécifique, le coût supplémentaire pris en compte dans sa valeur brute correspond aux intérêts effectivement comptabilisés sur la période, net des produits perçus sur les fonds non encore utilisés. Lorsqu'un actif qualifié ne bénéficie pas d'un emprunt spécifique, le coût d'emprunt capitalisé correspond au taux d'endettement général moyen sur la période.

1.15 Stocks et en-cours de production

Matières

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Des provisions pour dépréciation sont constituées sur les matières premières et équipements lorsque leur valeur de réalisation nette est inférieure à leur valeur comptable. Les stocks de matières sont valorisés selon la méthode du prix moyen pondéré.

Travaux en-cours (hors contrats de construction)

La valeur brute des travaux en-cours est évaluée suivant la méthode du coût de revient complet. Les frais hors production (frais financiers, frais de commercialisation, devis sans suite, frais administratif...) sont exclus de cette valorisation. Des provisions pour dépréciation sont constituées sur les travaux en-cours lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable.

1.16 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu selon les critères suivants :

- pour les contrats de type design & build, le rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires des éléments produits en série, est comptabilisé à la livraison. Les coûts de développement (NRC « Non recurring cost »), précédemment présentés au poste « Stocks et en-cours », sont dorénavant présentés en immobilisations incorporelles et corporelles car considérés comme des coûts de réalisation du contrat de production. Ces coûts sont amortis selon la méthode fondée sur les jalons externes (nombre d'avions livrés). Les avances perçues (ou pré-financement) au titre des coûts de développement sont dorénavant comptabilisé(e)s au bilan au poste « Passifs sur contrats » puis recyclé(e)s en chiffre d'affaires lors de la livraison des éléments produits.
- pour les autres types de contrats (hors prestation), le chiffre d'affaires est reconnu au moment du transfert du contrôle du bien, généralement à la date de livraison de celui-ci.
- pour les contrats de prestations de services, le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement des coûts lorsque le transfert du contrôle est en continu ou à l'issue de la réalisation de la prestation lorsque le transfert de contrôle est à un moment précis. La méthode de mesure de l'avancement retenue par le Groupe est généralement la méthode de l'avancement des dépenses : le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus à date, rapportés à l'ensemble des coûts attendus à terminaison.

1.17 Actifs et passifs financiers

Le Groupe applique IAS 32, IFRS 9 et IFRS 7. Ces normes définissent quatre catégories d'actifs financiers et deux catégories de passifs financiers :

- les actifs et passifs financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat : il s'agit des instruments dérivés n'entrant pas dans le cadre de la comptabilité de couverture ainsi que des placements de trésorerie désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat ;
- les actifs financiers disponibles à la vente évalués en juste valeur avec une comptabilisation des variations de juste valeur dans les autres éléments du résultat global (le Groupe ne détient pas de tels actifs) ;
- les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance évalués au coût amorti : aucun actif n'entre, à ce jour, dans cette famille ;
- les prêts et créances émis par l'entreprise évalués au coût amorti ;
- les autres passifs financiers évalués au coût amorti, suivant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ces actifs et passifs financiers sont ventilés au bilan en éléments courants et non courants suivant leur date d'échéance inférieure ou supérieure à un an.

Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de couverture sur des devises étrangères afin de couvrir ses positions actuelles ou futures contre le risque de change. Les instruments de couverture sont des ventes et achats à terme de devises, des tunnels d'options pour le change et des options de change. Les instruments dérivés sont évalués en juste valeur avec une comptabilisation des variations de juste valeur au compte de résultat à l'exception des instruments de couverture désignés ci-après. La juste valeur des instruments dérivés est évaluée par une société indépendante. Elle tient compte de la valeur de l'instrument dérivé à la date de clôture (mark to market). Les instruments dérivés sont comptabilisés à la date de transaction.

Le Groupe réalise une part importante de son chiffre d'affaires en dollar USD. Compte tenu de l'importance de ces flux, une stratégie de couverture des flux futurs dans cette devise a été mise en place en application des principes suivants :

- couverture d'une partie des encaissements futurs estimés avec certains clients ;
- prise en compte d'une probabilité de réalisation de ces flux futurs ; ceci permet d'apprécier les besoins de couverture relatifs à chaque sous-jacent pris en considération dans le cadre de la comptabilité de couverture.

Une stratégie de couverture des flux futurs est également mise en place pour les sociétés suivantes :

- Latécoère Czech Republic s.r.o.,
- Les filiales mexicaines du Groupe, Latécoère Mexico et LATelec Mexico
- La filiale brésilienne de Latécoère, Latécoère do Brasil

Les instruments dérivés qui font l'objet d'une comptabilité de couverture ont donné lieu à la mise en place d'une documentation conforme à IFRS 9. Des tests d'efficacité sont réalisés à la mise en place des instruments de couverture et à chaque clôture. En fonction de la nature de l'élément couvert, le Groupe procède à deux formes de comptabilisation :

- les couvertures de juste valeur qui couvrent l'exposition à la variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé au bilan du fait de l'évolution des taux ou du change ;
- les couvertures de flux de trésorerie qui couvrent l'exposition aux variations de flux futurs de trésorerie d'éléments d'actif ou de passif existants ou futurs.

Pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existant, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité.

Les couvertures de flux de trésorerie futurs qui remplissent les conditions d'application de la comptabilité de couverture sont traitées dans les comptes consolidés du Groupe de la façon suivante :

- la part efficace du produit ou de la perte sur l'instrument de couverture est directement comptabilisée au niveau des capitaux propres (net d'impôt différé) ; la part inefficace et la valeur temps des options (non qualifiée) sont reconnues immédiatement en résultat financier ;
- les profits ou les pertes comptabilisés dans les capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle le sous-jacent couvert est comptabilisé au compte de résultat, comme par exemple lorsque le chiffre d'affaires prévu se réalise.

A chaque clôture, chaque instrument de couverture existant fait l'objet d'une actualisation de sa juste valeur et d'une mise à jour du test d'efficacité propre à chaque couverture. Si une couverture à l'issue du test s'avère inefficace, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Certains instruments financiers ne sont pas traités comme des instruments de couverture car ils ne répondent pas aux critères de qualification fixés par IFRS 9. Dans ce cas, les profits ou les pertes résultant de la variation de la juste valeur de ces instruments sont comptabilisés en résultat financier.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et les financements par mobilisation de créance (ne respectant pas les critères de décomptabilisation d'actifs) qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe sont une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie. Les placements de trésorerie à court terme, très liquides, et facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur sont considérés comme des équivalents de trésorerie. Ces placements sont évalués en juste valeur.

Emprunts

Lors de la comptabilisation initiale, les emprunts sont comptabilisés à la juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission du passif. A la clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti, basé sur la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur des passifs financiers évalués au coût amorti (emprunts à taux fixe essentiellement), mentionnée en annexe, a été déterminée par un organisme indépendant sur la base d'une technique de valorisation.

Détermination de la valeur de marché

Les actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat et les dérivés qualifiés d'instruments de couverture sont évalués et comptabilisés à leur valeur de marché, à la date de première comptabilisation, comme en date d'évaluation ultérieure.

La valeur de marché est déterminée :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif ;
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à :
 - des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues
 - des paramètres dont la valeur est déterminée, pour certains, à partir des prix d'instruments traités sur des marchés actifs et pour d'autres, à partir d'estimations statistiques ou d'autres méthodes quantitatives

La distinction entre les deux modes de valorisation est opérée selon que le marché sur lequel est traité l'instrument est actif ou non.

Pour un instrument donné, est considéré comme actif et donc liquide, un marché sur lequel des transactions sont régulièrement opérées ou sur lequel des transactions sont effectuées sur des instruments très similaires à l'instrument faisant l'objet de l'évaluation.

Conformément à IFRS 13, le Groupe a distingué trois catégories d'instruments financiers selon les conséquences qu'ont leurs caractéristiques sur leur mode de valorisation et s'appuie sur cette classification pour exposer certaines des informations demandées par la norme IFRS 7 :

- catégorie de niveau 1 « Prix de marché » : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif ;
- catégorie de niveau 2 « Modèle avec paramètres observables » : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- catégorie de niveau 3 « Modèle avec paramètres non observables » : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres inobservables ; un paramètre inobservable étant défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur les marchés, sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à la même date.

Dans le cas de marché inactif, par exemple exprimé par une raréfaction des contreparties, le Groupe se réserve la possibilité de recourir à des modèles mathématiques évaluant les risques sur la base des hypothèses que prendraient normalement les participants au marché, selon un horizon correspondant à la durée des instruments concernés, dans le respect des dispositions de la norme IFRS 9.

1.18 Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients et les autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur. La perte de valeur est enregistrée au compte de résultat.

Dans le cadre de la mise en place de financement court terme, le Groupe effectue avec certains partenaires financiers, des opérations de mobilisation de créances. Les actifs financiers correspondant sont décomptabilisés en tout ou partie si les contrats de mobilisation de créance respectent les conditions suivantes :

- transfert du droit contractuel à percevoir la trésorerie ;
- cession à un partenaire financier des risques et avantages liés à cette créance ;
- le partenaire financier supporte entièrement le risque de non règlement de cette créance pour des motifs financiers uniquement ; le Groupe restant garant de l'ensemble des risques techniques et industriels ;
- le recouvrement de la créance est à la charge du partenaire financier. Toutefois, ce dernier peut contractuellement demander au Groupe d'effectuer pour son compte cette démarche vis-à-vis des créanciers.

Les contrats d'affacturage ne respectant pas ces critères ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des créances. En revanche les contrats d'affacturage inversé (reverse factoring) donnent lieu à la décomptabilisation des créances.

1.19 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

1.20 Actions propres

Les actions propres, quelle que soit leur utilisation, sont comptabilisées en déduction des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'auto-contrôle est imputé directement en capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat de l'exercice.

1.21 Provisions

Le Groupe constitue une provision dès lors que :

- il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant de la provision est déterminé sur la base de la meilleure estimation liée à l'obligation. L'estimation des provisions est analysée à chaque clôture et si nécessaire, son montant est mis à jour.

La provision est maintenue dans les comptes tant que des informations précises (délai et montant) ne permettent pas de statuer sur son issue. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent peut être significatif, les provisions sont actualisées. Les provisions constatées par le Groupe n'ont pas fait l'objet d'une actualisation.

1.22 Avantages au personnel

Le Groupe provisionne certains avantages au personnel. Après analyse des réglementations spécifiques aux pays dans lesquels le Groupe est présent, il en ressort que ces provisions concernent principalement les sociétés françaises.

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Engagements de retraite

Les obligations du Groupe en matière de retraite consistent en des indemnités versées lors du départ du salarié. Conformément à l'IAS19, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées. Les estimations des obligations du Groupe au titre des engagements du personnel des sociétés françaises sont calculées par un actuair indépendant. La méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service futur du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation, calculée charges sociales comprises, est actualisée et est comptabilisée sur la base des années de service des salariés. Les écarts actuariels résultant de ces hypothèses sont depuis l'exercice 2010 reconnus en capitaux propres en autres éléments du résultat global non recyclables.

Médailles du travail

Le groupe Latécoère comptabilise une provision sur la base d'hypothèses actuarielles, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel (IAS 19). Les estimations des obligations du Groupe au titre des médailles du travail (sociétés françaises uniquement) sont calculées par un actuair indépendant.

Paielements fondés sur des actions

Le Groupe comptabilise une charge de paiements en actions relative à l'attribution à certains de ses salariés de plans d'attribution d'actions de performance. Cette charge est évaluée sur le fondement de calculs actuariels. Les principales hypothèses actuarielles (volatilité, rendement de l'action) retenues par le Groupe sont décrites par plan en note 9.3 Plan d'attribution d'actions gratuites.

1.23 Financements publics

Le Groupe, dans le cadre du développement de certains programmes, a obtenu des financements publics.

Ces financements de type « avances remboursables » sont contractuellement porteurs d'intérêts (calculés sur la base d'un taux de marché) vis-à-vis des organismes gestionnaires. Par conséquent, ces types de financements ne rentrent pas dans le cadre de gestion des subventions publiques et sont hors champ d'application de la norme IAS 20 dans la mesure où le succès du programme est probable.

A l'origine elles sont évaluées pour la contrepartie de la trésorerie reçue. A chaque clôture, elles sont valorisées selon la méthode du coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

Ces avances sont remboursables en cas de succès du programme, et les remboursements se font au fur et à mesure des livraisons de chaque produit ayant fait l'objet d'une avance.

Pour certains contrats, après remboursement intégral de l'avance, le Groupe continue de verser une redevance en fonction du chiffre d'affaires du programme, celle-ci étant considérée comme une charge d'exploitation.

1.24 Autres produits

Le Groupe comptabilise notamment dans les autres produits les subventions d'exploitation, le crédit d'impôt recherche et crédit d'impôt compétitivité emploi.

1.25 Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants, qui, par nature, ont un degré de prévisibilité insuffisant, compte tenu de leur caractère inhabituel, anormal ou peu fréquent sont présentés en autres produits et autres charges.

Les autres produits opérationnels non courants comprennent les profits de cession de participations ou d'activités et les profits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles résultant d'activités cédées ou d'activités faisant l'objet de plans de restructuration, ainsi que tout produit relatif aux cessions passées.

Les autres charges opérationnelles non courantes comprennent les pertes sur cession de participations ou d'activités et les pertes sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles résultant d'activités cédées ou d'activités faisant l'objet de plans de restructuration ainsi que tout cout relatif aux cessions passées, les coûts de restructuration, les couts de rationalisation, les pertes de valeur significatives d'actifs, les couts encourus pour réaliser des regroupements d'entreprises, les coûts liés à des litiges n'entrant pas dans le cours normal des affaires et la charge d'amortissement d'actifs exclusivement acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (technologie, marge en carnet, relations clients, marges sur stocks), ainsi qu'une partie des charges sur engagements de retraite et engagements assimilés (incidences des modifications de plan, incidences des réductions et fermetures de plans). La note 19 détaille les autres produits charges opérationnels non courants de l'exercice 2019.

1.26 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, il est comptabilisé en capitaux propres. L'impôt exigible est le montant de l'impôt estimé dû au titre de la période et de tout ajustement de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon la méthode bilancielle du report variable. Il est calculé sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale, à l'exception des éléments suivants (Initial Recognition Exemption) :

- écarts d'acquisition ;
- différences temporelles liées à des participations dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différés est effectuée en fonction de la façon dont le Groupe s'attend à ce que les actifs ou passifs se dénouent, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture. Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que si des bénéfices fiscaux futurs sur lesquels cet impôt pourra s'imputer sont probables. Les actifs d'impôt différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice suffisant soit réalisé. Conformément à IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

NOTE 2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le Groupe exerçant, directement ou indirectement, un contrôle exclusif dans toutes les sociétés, celles-ci sont consolidées par intégration globale. Toutes les sociétés faisant partie du périmètre clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Société	Pays	% de droits de vote	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Segment Aérostructures :				
LATECOERE	France			Société consolidante
LATECOERE do BRASIL	Brésil	100%	100%	Intégration globale
LATECOERE CZECH REPUBLIC s.r.o	République Tchèque	100%	100%	Intégration globale
LETOV LV a.s.	République Tchèque	100%	100%	Intégration globale
LATECOERE INC.	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
LATECOERE DEVELOPPEMENT	France	100%	100%	Intégration globale
LATECOERE BIENES RAICES	Mexique	100%	100%	Intégration globale
LATECOERE Mexico	Mexique	100%	100%	Intégration globale
LATECOERE Mexico Services	Mexique	100%	100%	Intégration globale
LATECOERE Bulgarie	Bulgarie	100%	100%	Intégration globale
Segment Systèmes d'interconnexion :				
LATelec	France	100%	100%	Intégration globale
LATelec GmbH	Allemagne	100%	100%	Intégration globale
SEA LATelec	Tunisie	100%	100%	Intégration globale
LATelec Mexico	Mexique	100%	100%	Intégration globale
LATelec Mexico Services	Mexique	100%	100%	Intégration globale
LATsima	Maroc	100%	100%	Intégration globale
LATelec Interconnection Inc.	Canada	100%	100%	Intégration globale
Latécoère Interconnection Systems US	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Latécoère Interconnection Systems UK	Angleterre	100%	100%	Intégration globale
Latécoère Interconnection Systems Japan	Japon	100%	100%	Intégration globale
Latécoère India Private Limited	Inde	100%	100%	Intégration globale

NOTE 3 SEGMENTS OPERATIONNELS

Les secteurs ou segments présentés par le Groupe sont des composantes distinctes du Groupe engagées dans la fourniture de biens ou services liés (secteurs d'activité) et qui sont exposé à des risques et à une rentabilité différente de ceux des autres secteurs.

Les secteurs d'activité définis par le Groupe sont :

- **Aérostructures ;**
- **Systèmes d'interconnexion.**

Ces deux secteurs représentent les activités industrielles du Groupe et font appel, le cas échéant, à des activités de services filialisées. Par ailleurs, l'ensemble des dépenses relatives à la position de maison mère de la Société Latécoère sont maintenues dans le secteur Aérostructures.

Conformément à la norme IFRS 8, les informations présentées par secteur sont basées sur le reporting interne du Groupe régulièrement examiné par la Direction Générale.

Les méthodes comptables utilisées par le Groupe pour l'établissement des données présentées par secteur opérationnel conformément à IFRS 8 sont identiques à celles utilisées par le Groupe dans le cadre de l'établissement de ses comptes consolidés en normes IFRS.

3.1 Mesure de la performance économique

3.1.1 Indicateurs clés par secteur

Le Groupe utilise les indicateurs clés suivant :

- **Le chiffre d'affaires**
- **Le résultat opérationnel courant** (EBIT courant). Cet indicateur est destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle des branches du Groupe hors éléments opérationnel non courants.
- **L'EBITDA courant** qui correspond au résultat opérationnel courant avant amortissements, dépréciations et pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles

Enfin, l'**endettement net** correspond pour le Groupe aux emprunts et dettes financières courant et non courant moins la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Compte de résultat par segment opérationnel 2019

En milliers d'euros 31-déc-2019	Aérostructures	Systèmes d'interconnexion	Elimination inter- secteur	Total
Chiffre d'affaires de l'activité	429 550	303 417	-19 868	713 098
Chiffre d'affaires inter-secteur	-18 124	-1 744	19 868	0
Chiffre d'affaires consolidé	411 426	301 673	0	713 098
EBITDA courant	26 847	20 780	2	47 629
Résultat opérationnel courant	10 776	1 055	2	11 833
<i>Résultat opérationnel courant / chiffre d'affaires de l'activité</i>	<i>2,5%</i>	<i>0,3%</i>		<i>1,7%</i>
Autres produits et charges opérationnels non courants	-22 161	735		-21 426
Résultat opérationnel	-11 385	1 790	2	-9 593
Investissements nets (hors résultat de cession)	-24 310	-33 239	0	-57 549

Compte de résultat par segment opérationnel 2018

En milliers d'euros 31-déc-2018	Aérostructures	Systèmes d'interconnexion	Elimination inter- secteur	Total
Chiffre d'affaires de l'activité	399 062	276 827	-16 640	659 249
Chiffre d'affaires inter-secteur	-14 863	-1 777	16 640	0
Chiffre d'affaires consolidé	384 199	275 050	0	659 249
EBITDA courant	18 759	35 602	185	54 546
Résultat opérationnel courant	6 581	21 231	185	27 997
<i>Résultat opérationnel courant / chiffre d'affaires de l'activité</i>	<i>1,6%</i>	<i>7,7%</i>		<i>4,2%</i>
Autres produits et charges opérationnels non courants	-18 419	-4 658		-23 078
Résultat opérationnel	-11 839	16 573	185	4 919
Investissements nets (hors résultat de cession d'actifs)	-18 228	-9 620	0	-27 848

Bilan par segment opérationnel 2019

En milliers d'euros 31-déc-2019	Aérostructures	Systèmes d'interconnexion	Eliminations inter-secteur	Total
Immobilisations incorporelles	26 040	51 758	0	77 799
Immobilisations corporelles	117 601	55 441	0	173 043
Autres actifs financiers	14 595	309	-11 206	3 698
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	158 237	107 509	-11 206	254 539
Stocks et en-cours	100 459	79 403	-106	179 757
Créances clients et autres débiteurs	109 550	55 273	-6 983	157 839
Endettement net	109 360	10 011	-3 606	115 765
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	102 731	48 290	-4 729	146 292
Passifs sur contrats	10 964	32 645	0	43 609
Total des actifs sectoriels	422 244	254 578	-19 296	657 525

Bilan par segment opérationnel 2018

En milliers d'euros 31-déc.-18	Aérostructures	Systèmes d'interconnexion	Eliminations inter-secteur	Total
Immobilisations incorporelles	29 108	62 417	0	91 525
Immobilisations corporelles	83 292	17 318	0	100 610
Autres actifs financiers	10 896	400	-7 600	3 695
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	123 296	80 135	-7 600	195 831
Stocks et en-cours	111 887	68 362	-108	180 142
Créances clients et autres débiteurs	133 281	64 647	-4 620	193 308
Endettement net	4 178	20 269	0	24 447
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	131 456	53 299	-4 465	180 291
Passifs sur contrats	11 249	42 887	0	54 137
Total des actifs sectoriels	519 817	230 092	-18 020	731 889

NOTE 4 IMMOBILISATIONS
4.1 Variation des immobilisations
Valeur Brute des immobilisations

En milliers d'euros	31-déc.-18	Entrée de périmètre	Changement de méthode	Incidence des var. de change	Reclassement	Acquisitions	Cessions	31-déc.-19
Coûts de développement capitalisés	187 900		0	0	0	0	0	187 900
Autres immobilisations incorporelles	35 432		0	48	1 256	4 018	-176	40 578
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	223 332		0	48	1 256	4 018	-176	228 478
Terrains	5 987		0	59	0	0	-450	5 596
Constructions	71 267		0	625	-5 331	4 805	-829	70 537
Installations techniques, matériel & outillage	105 917		0	838	5 469	14 486	-58	126 653
Autres immobilisations corporelles	13 196	2	0	182	5 604	2 364	-436	20 912
Immobilisations en cours	13 885		0	34	-5 094	6 756	0	15 582
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	297		0	11	-2 655	25 918	-224	23 346
Droit d'utilisation des contrats *	13 204		19 918	270	-10	16 947	0	50 329
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	223 752	2	19 918	2 019	-2 016	71 277	-1 996	312 956

* Avec l'adoption de IFRS 16 au 1er Janvier 2019, les crédits bails immobiliers sont inclus dans les droits d'utilisation des contrats

Amortissements des immobilisations

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-18	Incidence des var. de change	Reclassement	Dotations	Reprises	31-déc.-19
Coûts de développement capitalisés	106 394	0	0	14 789	0	121 183
Autres immobilisations incorporelles	25 413	54	0	4 194	-164	29 496
AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	131 807	54	0	18 983	-164	150 680
Constructions	36 849	276	-4 558	2 350	-535	34 382
Installations techniques, matériel & outillage	76 329	557	24	8 538	-58	85 390
Autres immobilisations corporelles	9 417	115	4 606	1 461	-395	15 204
Droit d'utilisation des contrats	547	16	-72	4 446	0	4 937
AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	123 142	964	0	16 795	-988	139 913

Valeur nette des immobilisations

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-18	31-déc.-19
Coûts de développement capitalisés	81 506	66 717
Autres immobilisations incorporelles	10 019	11 082
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	91 525	77 799
Terrains	5 987	5 596
Constructions	34 418	36 155
Installations techniques, matériel & outillage	29 588	41 263
Autres immobilisations corporelles	3 779	5 708
Immobilisations en cours	13 885	15 582
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	297	23 346
Droit d'utilisation des contrats *	12 657	45 392
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 610	173 043

* Dont 26,8 M€ au titre d'IFRS 16 et 18,6M € au titre du crédit bail immobilier

Les immobilisations incorporelles comprennent notamment les coûts de développement capitalisés depuis la mise en œuvre d'IFRS 15 ainsi que des logiciels et licences relatifs aux systèmes d'information du Groupe.

Les coûts de développement sont basés sur des prévisions faites par le Groupe en tenant compte des informations commerciales (carnet de commandes et cadences) communiquées par les différents avionneurs et des informations provenant des perspectives du marché aéronautique.

Les coûts de développement concernent les programmes suivants : A400M (meuble électrique), F7X (harnais, tronçon de fuselage arrière), Embraer ERJ 170/190 (tronçon de fuselage et portes) et A350 (harnais).

Les droits d'utilisation des contrats du Groupe concernent essentiellement des biens immobiliers, du matériel de transport et certains équipements nécessaires aux activités du Groupe.

Les principales acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles de l'exercice 2019 concernent :

- Des logiciels pour la partie incorporelle
- La construction d'une usine de production en Bulgarie (3,1M€)
- Des investissements dans le cadre du plan de Transformation notamment en lien avec l'usine labélisée « Vitrine Industrie du Futur » situé en périphérie de Toulouse (Montredon) dont des droits d'utilisation pour des nouvelles machines ainsi que pour l'extension du site de Montredon (9,5 M€)
- Des droits d'utilisation de contrats liés à la location de bâtiments dans divers filiales (5,7M€).

Par ailleurs, le Groupe a conclu un accord pour acquérir les activités de systèmes d'interconnexion et de câblage électrique de Bombardier à Querétaro dont une avance de 22,3 M€ a déjà été versée.

4.2 Contrats de location financement

<i>En milliers d'euros</i>	Paiement minimaux futurs au 31/12/2019				Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au 31/12/2019			
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	Total	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
LATECOERE	1 495	5 859	12 985	20 340	1 147	4 848	9 905	15 900
TOTAL	1 495	5 859	12 985	20 340	1 147	4 848	9 905	15 900

4.3 Test de dépréciation d'actifs

Conformément au principe énoncé en note 1.13, la valeur comptable de chaque UGT a fait l'objet d'une comparaison avec le montant le plus élevé de la valeur de marché et de la valeur d'utilité définie comme égale à la somme des flux de trésorerie actualisés calculés à partir des données issues du plan à moyen long terme.

Pour l'ensemble des UGT, le taux d'actualisation des flux de trésorerie en utilisant un coût moyen pondéré des capitaux est de 8,4% comme au 31 décembre 2018. Il repose sur un taux de marché sans risque majoré d'une prime de risque. Ce taux est calculé après impôt et est appliqué à des flux de trésorerie après impôts. Un seul taux d'actualisation a été utilisé pour toutes les UGT dans la mesure où les risques spécifiques à chaque UGT ont été pris en compte dans les flux de trésorerie prévisionnels.

La valeur terminale a été déterminée à partir du flux de trésorerie normatif auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 2% (sans changement par rapport à 2018).

Au 31 décembre 2019, les tests effectués sur l'ensemble des UGT du Groupe n'ont pas conduit à constater de dépréciation.

Une analyse de sensibilité a été effectuée sur l'ensemble des UGT du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses retenues à savoir :

- une hausse du taux d'actualisation de 50 points de base ;
- une baisse du taux de croissance à l'infini de 50 point de base ;
- une baisse de la marge opérationnelle de la valeur terminale de 50 points de base.

Les variations de ces principales hypothèses prises individuellement n'ont pas conduit à des valeurs d'utilité inférieures aux valeurs nettes comptables.

NOTE 5 STOCKS ET EN-COURS

En milliers d'euros	31-déc.-19			31-déc.-18			Variation		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Stocks industriels	192 865	-13 109	179 757	195 866	-15 724	180 142	-3 001	2 616	-385

NOTE 6 ACTIFS FINANCIERS

En milliers d'euros	Coût amorti	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couvertures	31-déc.-19	Juste valeur
Actifs financiers non courant	3 698			3 698	
Clients et autres débiteurs	157 839			157 839	
Instruments financiers		0	2 917	2 917	2 917
Trésorerie et équivalent de trésorerie	33 790	0		33 790	0
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	195 328	0	2 917	198 245	2 917

En milliers d'euros	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur
Instruments financiers		2 917		2 917
TOTAL	0	2 917	0	2 917

<i>En milliers d'euros</i>					
	Coût amorti	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couvertures	31-déc.-18	Juste valeur
Actifs financiers non courant	3 695			3 695	
Clients et autres débiteurs	193 308			193 308	
Instruments financiers		3 283	5 310	8 593	8 593
Trésorerie et équivalent de trésorerie	112 216	0		112 216	0
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	309 220	3 283	5 310	317 813	8 593

<i>En milliers d'euros</i>					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur	
Instruments financiers		8 593		8 593	
TOTAL	0	8 593	0	8 593	

La juste valeur des créances clients correspond à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiement. Il en est de même pour les autres débiteurs.

Le poste trésorerie et équivalent de trésorerie inclut les soldes débiteurs de banque pour 33,8 M€ au 31/12/2019 contre 112,2 M€ au 31/12/2018.

NOTE 7 CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

<i>En milliers d'euros</i>			
	31-déc.-19	31-déc.-18	
Avances et acomptes versés sur commandes	2 690	6 568	
Créances clients (*)	134 625	163 518	
Comptes courants	0	382	
Créances fiscales	16 241	17 276	
Autres créances	4 283	5 564	
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	157 839	193 308	
Charges constatées d'avance	2 210	1 548	
Autres actifs courants	22	2	
TOTAL DES AUTRES ACTIFS COURANTS	2 232	1 550	

(*) Au 31 décembre 2019, le montant des créances clients cédées au factor s'élève à 85,6 M€. Le montant financé par le factor au titre des créances cédées s'élève à 75,2 M€. Au 31 décembre 2018, le montant des créances clients cédées au factor s'élève à 113,7 M€. Le montant financé par le factor au titre des créances cédées s'élevait à 101,9 M€. Le Groupe restant responsable du recouvrement des créances clients cédées, ces créances sont maintenues à l'actif.

La diminution des créances clients s'explique notamment par la mise en place de l'affacturage inversé détaillé en note 12.1.

L'antériorité des créances clients se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>			
	31-déc.-19	31-déc.-18	
Créances non échues	120 239	154 183	
Créances échues < à 30 jours	6 367	797	
Créances échues entre 30 et 60 jours	1 527	1 530	
Créances échues entre 60 et 90 jours	1 503	1 604	
Créances échues entre 90 et 180 jours	3 097	2 181	
Créances échues > 6 mois	2 049	3 223	
Provision pour créances douteuses	-156	0	
CREANCES CLIENTS	134 625	163 518	

NOTE 8 INSTRUMENTS DERIVES

En raison de son exposition internationale et les facturations faites en devises dollar à ses clients français, le Groupe est confronté à des risques de change. Le risque lié aux fluctuations du dollar est couvert pour partie par des contrats de ventes à terme et des tunnels d'options.

Le Groupe a par conséquent développé une politique de couverture naturelle en effectuant une partie de ses achats en USD. Ainsi, le Groupe facture environ 85 % de ses ventes en dollars et achète environ 65 % de fournitures ou sous-traitance en dollars. La couverture naturelle du Groupe sur le dollar USD représente environ 40 %.

Pour couvrir son exposition nette résiduelle, le Groupe utilise des instruments financiers de couverture de change, de type ventes à terme, tunnels d'options ou options de change. Les tunnels d'options mis en place donnent la possibilité au Groupe d'être associé à une revalorisation du cours €/USD.

Le Groupe dispose également de couvertures de change suivantes :

- visant à se protéger des fluctuations de la couronne tchèque CZK contre l'euro,
- visant à se protéger des fluctuations du réal brésilien par rapport au dollar USD,

La variation de juste valeur des instruments financiers impactent le résultat financier à hauteur de -7,6 M€.

8.1 Informations sur la valeur des instruments dérivés et sur les notionnels couverts

Le Groupe utilise principalement des contrats de change à terme et des tunnels d'options pour couvrir son risque de change.

En milliers d'euros	Valeur au bilan		Notionnel*	Échéances		
	Actif	Passif		< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Instruments non qualifiés de comptabilité de couverture :						
- Accumulateur EUR/USD	0	1 329	30 176	10 682	19 494	0
- Options de change EUR/USD	0	15 025	219 779	200 285	19 494	0
Couverture de flux de trésorerie :						
- Contrats de change à terme BRL/USD	398	0	6 676	6 676	0	0
- Contrats de change à terme CZK/EUR	2 193	0	82 082	44 400	37 682	0
- Contrats de change à terme EUR/USD	325	35 139	481 351	367 634	113 717	0
Instruments dérivés de change	2 917	51 493				
Instruments non qualifiés de comptabilité de couverture	0	16 354	249 955	210 967	38 989	0
Instruments qualifiés de comptabilité de couverture	2 917	35 139	570 110	418 710	151 400	0
TOTAL DES INSTRUMENTS DERIVES	2 917	51 493				
dont instruments dérivés non courant	1 020	8 205				
dont instruments dérivés courant	1 897	43 287				

* Le notionnel est valorisé en milliers d'euros en utilisant la taux de change à la date de clôture.

8.2 Informations sur les impacts résultat et capitaux propres des instruments dérivés

Impact des couvertures de flux de trésorerie futurs

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Capitaux propres - Instruments de couverture (nets d'impôts) à l'ouverture	-9 424	26 591
Variation de juste valeur efficace	-1 324	-58 381
Reclassement en résultat net de l'exercice*	-17 630	5 731
Ecart de conversion	-18	519
Effet d'impôt sur les variations de l'exercice	6 513	16 117
Capitaux propres - Instruments de couverture (nets d'impôts) à la clôture	-21 883	-9 424

(*) dont -19,3 M€ ont impacté positivement le chiffre d'affaires du Groupe au 31 décembre 2019 (contre 4,9 M€ au 31 décembre 2018)

Impact des instruments dérivés auxquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Juste valeur à l'ouverture	-8 730	1 587
Impact première application IFRS 9 sur ouverture	0	-3 968
Impact avant impôts sur résultat	-7 623	-6 349
Juste valeur à la clôture	-16 354	-8 730

NOTE 9 CAPITAUX PROPRES

9.1 Composition du capital et résultat par action

	31-déc.-19	31-déc.-18
Nombre d'actions	94 818 518	94 744 952
Valeur nominale d'une action	2,00	2,00
Capital social en euros	189 637 036	189 489 904

Le capital de l'exercice 2019 a été augmenté de 847 K€ à la suite de la livraison des actions de la tranche 3 du Plan 1 d'attribution d'actions gratuites et a été réduit de -700 K€ à la suite de l'annulation d'actions auto-détenus acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions.

	31-déc.-19	31-déc.-18
Moyenne des titres émis	94 578 580	94 686 450
Moyenne des titres auto détenus	30 109	28 089
Moyenne pondérée des titres (a)	94 548 471	94 658 362
Effet dilutif du plan d'actions de performance (b)	1 338 890	1 843 500
Total des titres dilués (a+b)	95 887 361	96 501 862
Résultat (part du Groupe) en euros	-32 864 227	6 013 085
Résultat par action	-0,35	0,06
Résultat dilué par action	-0,34	0,06

9.2 Actions propres

<i>En quantité</i>	31-déc.-18	Acquisitions	Cessions	31-déc.-19	% du Capital
Titres LATECOERE	29 972	896 503	895 251	31 224	0,03%
<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-18	Acquisitions	Cessions	31-déc.-19	Cours Moyen Acquisitions
Titres LATECOERE	79	3 145	3 104	120	3,42

Les opérations sur actions propres sont effectuées dans le cadre du contrat de liquidité géré par Gilbert Dupont.

9.3 Plan d'attribution d'actions de performance

Plan 1

Conformément à l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juillet 2015, le Conseil d'Administration a mis en place un plan d'attribution d'actions au bénéfice de certains membres du Comité Exécutif. Ces attributions sont soumises à une condition de présence et à des conditions de performance économique et boursière. Les principales caractéristiques du plan sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Plan du 22/09/2015
Date d'assemblée	15 juillet 2015
Date du Conseil d'Administration	22 septembre 2015
Nombre total d'actions pouvant être attribuées	2 333 680
Période d'acquisition	4 tranches successives correspondant aux exercices sociaux 2015, 2016, 2017 et 2018
Durée d'acquisition	2 ans à compter de la date de leur attribution par le Conseil d'Administration
Durée de la période de conservation obligatoire des actions à compter de l'acquisition définitive	2 ans à compter de la date d'acquisition
Conditions de performance	oui (cf détail ci-après)

Les conditions de performance sont constituées :

- D'un critère de performance boursière pour un montant total maximum de 1 166 840 actions sur la base d'une augmentation du cours de l'action Latécoère par rapport à un cours de référence fixé pour chaque exercice social (exercice de référence) au titre des années 2015 à 2018,
- D'un critère de performance économique pour un montant total maximum de 1 166 840 actions en fonction d'un niveau d'EBITDA Economique récurrent constaté pour chaque Exercice de Référence au titre des exercices 2015, 2016, 2017 et 2018.

Information sur la juste valeur du plan

Juste valeur	Plan du 22/09/2015
Cours d'action à la date d'octroi	3,40 €
Volatilité de l'action Latécoère	40%
Taux de rendement sans risque	0,05%
Juste valeur de l'action pour le plan de performance boursière	1,85 €
Juste valeur de l'action pour le plan de performance EBITDA	0,50 €
Juste valeur de l'action	1,17 €

La juste valeur des options, calculée par un actuaire externe, est déterminée, à la date d'attribution, à partir du modèle de simulation Monte-Carlo pour la partie relative à la condition de performance boursière et à partir du modèle Black & Scholes pour la partie relative à la condition de performance économique (EBITDA). La juste valeur du plan s'élève à 2,7 millions d'euros. La charge est étalée sur la période d'acquisition des droits.

Information sur l'évolution du plan

	31-déc-19
Nombre d'actions attribuables en début de plan	2 333 680
Actions attribués au cours des périodes précédentes	773 616
Actions attribuées au cours de la période	0
Actions acquises au cours de la période par les bénéficiaires	423 566
Actions annulées	1 560 064
Nombre d'actions attribuables en fin de période	0

Plan 2

Le Conseil d'Administration du 16 janvier 2018 a décidé de prolonger le plan 1 existant par une nouvelle phase d'attribution gratuite d'actions dans le cadre de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2016. Ces attributions sont

soumises à une condition de présence et à des conditions de performance économique et boursière. Les principales caractéristiques du plan sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Plan du 16/01/2018
Date d'assemblée	3 juin 2016
Date du Conseil d'Administration	16 janvier 2018
Nombre total d'actions pouvant être attribuées	1 829 700
Période d'acquisition	3 tranches successives correspondant aux exercices sociaux 2018, 2019 et 2020
Durée d'acquisition	2 ans à compter de la date de leur attribution par le Conseil d'Administration
Durée de la période de conservation obligatoire des actions à compter de l'acquisition définitive	2 ans à compter de la date d'acquisition
Conditions de performance	oui (cf détail ci-après)

Les conditions de performance sont constituées :

- D'un critère de performance boursière pour un montant total maximum de 412 533 actions sur la base d'une augmentation du cours de l'action Latécoère par rapport à un cours de référence fixé pour chaque exercice social (exercice de référence) au titre des années 2019 et 2020,
- D'un critère de performance économique pour un montant total maximum de 708 583 actions en fonction d'un niveau de chiffre d'affaires réalisé comparé à un objectif de chiffre d'affaires pour chaque Exercice de Référence au titre des exercices 2018, 2019 et 2020,
- D'un critère de performance économique pour un montant total maximum de 708 583 actions en fonction d'un niveau d'Operating Free Cash-flow comparé à l'objectif d'Operating Free Cash-flow pour chaque Exercice de Référence au titre des exercices 2018, 2019 et 2020.

Information sur la juste valeur du plan

Juste valeur	Plan du 16/01/2018
Cours d'action à la date d'octroi	4,82 €
Volatilité de l'action Latécoère	de 30 à 50% selon l'horizon
Taux de rendement sans risque	de -0,57% à -0,32% selon l'horizon
Juste valeur de l'action pour le plan de performance boursière 2019	2,15 €
Juste valeur de l'action pour le plan de performance boursière 2020	1,63 €
Juste valeur de l'action pour le plan de performance chiffre d'affaires et Free Cash Flow	4,81 €

La juste valeur des options, calculée par un actuair externe, est déterminée, à la date d'attribution, à partir du modèle de simulation Monte-Carlo pour la partie relative à la condition de performance boursière. La juste valeur des actions attachées aux conditions de performance non marché correspond à la valeur du cours à la date d'attribution diminuée de la somme des dividendes actualisés au cours de la période d'acquisition.

La charge associée à chaque tranche correspond à la juste valeur probabilisée tenant compte de la probabilité d'atteinte de la condition et de la probabilité de présence de chaque salarié à la date d'acquisition des actions.

Information sur l'évolution du plan

Au cours de sa réunion du 5 décembre 2018, le Conseil d'administration de Latécoère a décidé de modifier le règlement du plan d'attribution gratuite d'actions adopté le 16 Janvier 2018. Les Conditions d'Attribution sont modifiées pour les Exercices de Référence 2019 et 2020, à l'exception de la Condition de Présence qui demeure inchangée pour toute la durée du Plan.

Ainsi :

- La Condition de Chiffre d'Affaires et la Condition de Performance Boursière sont modifiées ; et
- La Condition de Free Cash-Flow est supprimée et remplacée par la Condition d'EBITDA/CA.

La modification du plan n'a pas d'impact sur la juste valeur de celui-ci.

	31-déc-19
Nombre d'actions attribuables en début de plan	1 829 700
Actions attribués au cours des périodes précédentes	
Actions attribuées au cours de la période	146 292
Actions acquises au cours de la période par les bénéficiaires	
Actions annulées	445 810
Nombre d'actions attribuables en fin de période	1 383 890

Plan d'attribution gratuite d'actions au profit des membres du personnel

Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2016, le Conseil d'Administration a procédé le 5 mars 2018 à l'attribution gratuite d'actions au profit des membres du personnel et des dirigeants mandataires de Latécoère et LATElec. Les principales caractéristiques sont présentées dans le tableau ci-après :

	Plan du 05/03/2018
Date d'assemblée	3 juin 2016
Date du Conseil d'Administration	5 mars 2018
Nombre total d'actions pouvant être attribuées	300 par salariés
Période d'acquisition	un an
Durée d'acquisition	1 an à compter de la date de leur attribution par le Conseil d'Administration
Date de première cession possible pour les actions non versées au PEE	06-mars-20
Date de première cession possible pour les actions versées au PEE	A l'expiration d'une période de 5 ans à compter du versement au PEE
Conditions de performance	non

Information sur la juste valeur du plan

Juste valeur	Plan du 05/03/2018
Cours d'action à la date d'octroi	4,71 €
Juste valeur de l'action	4,71 €

La charge associée correspond à la juste valeur probabilisée tenant compte de la probabilité de présence de chaque salarié à la date d'acquisition des actions.

Information sur l'évolution du plan

414 300 actions ont été attribuées définitivement en date du 5 mars 2019 par le biais d'actions auto-détenues acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions.

NOTE 10 PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-18	Dotations	Reprises	Incidence des var. de change	31-déc.-19
Provisions non courantes	9 488	2 937	-3 560	11	8 876
Provisions pour restructurations (non courantes)	0				0
TOTAL provisions non courantes	9 488	2 937	-3 560	11	8 876
Provisions courantes	1 131	30	-137	6	1 030
Provisions pour restructurations (courantes)	2 136		-1 169		967
TOTAL provisions courantes	3 267	30	-1 306	6	1 997

Les dotations comprennent notamment des litiges sur contrats commerciaux. Les reprises comprennent l'utilisation de la provision PSE (-1,2 M€), l'utilisation de la provision suite à l'arrêt du programme A380 (-1 M€) et la reprise sans objet d'un litige commercial (-0,7 M€).

NOTE 11 AVANTAGES AU PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Engagements de retraite	17 519	14 827
Médailles du travail	2 881	2 668
TOTAL	20 400	17 495

11.1 Engagements de retraite

Les engagements de retraite comptabilisés au 31 décembre 2019 concernent les sociétés françaises, tunisiennes et bulgares. Ils ont été calculés selon la méthode décrite dans la note 1.22.

Les hypothèses de calcul retenues pour les sociétés françaises sont les suivantes :

- taux d'actualisation de 0,70% (contre 1,65% en 2018), taux calculé sur la base des taux observés au 31 décembre 2019 de rendement des obligations d'entreprise de 1^{ère} catégorie, le Groupe se référant notamment à l'indice Iboxx Corp AA 10+;
- utilisation de la table de mortalité INSEE 2011-2013 ;
- la rotation du personnel constatée par tranche d'âge et par société ;
- âge de départ à la retraite :
 - 63 ans progressivement 66 selon année de naissance pour les cadres,
 - 61 ans progressivement 64 selon année de naissance pour les non cadres,
- progression des salaires conforme à la moyenne des dernières années.

Il n'existe pas de coût des services passés différé à la clôture des exercices 2019 et 2018. Les écarts actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global non recyclables des capitaux propres et conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel ». L'engagement est constaté au bilan en passif non courant, pour le montant de l'engagement total. Les indemnités liées aux salariés qui devraient partir en 2020 s'élèvent à 161 K€.

Une hausse de 0,25 point du taux d'actualisation conduirait à une diminution de la provision pour indemnités de départ à la retraite de - 600 K€. Pour information et à hypothèses actuarielles identiques, l'augmentation des engagements en 2020 devrait s'élever (hors départs) à 1 185 K€.

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Engagements à l'ouverture	14 827	13 156
Coût des services rendus au cours de la période	442	278
Charges nettes d'intérêt	249	187
Indemnités versées	-121	-134
Ecart actuariel (OCI)	2 122	1 340
Engagements à la clôture	17 519	14 827
Charges de la période :		
Coût des services rendus au cours de la période	442	278
Charges nettes d'intérêt	249	187
TOTAL	691	465

11.2 Médailles du travail

Les engagements médailles du travail comptabilisés au 31 décembre 2019 concernent les sociétés françaises. Ils ont été calculés selon la méthode décrite dans la note 1.22.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation de 0,55% (contre 1,35% en 2017), taux calculé sur la base des taux observés au 31 décembre 2019 de rendement des obligations d'entreprise de 1^{ère} catégorie, le Groupe se référant notamment à l'indice Iboxx Corp AA 10+ ;
- utilisation de la table de mortalité INSEE 2011-2013 ;
- la rotation du personnel constatée par tranche d'âge et par société ;
- âge de départ à la retraite :
 - 63 ans progressivement 66 selon année de naissance pour les cadres,
 - 61 ans progressivement 64 selon année de naissance pour les non cadres,
- progression des salaires conforme à la moyenne des dernières années ;

Les indemnités qui devraient être versées aux salariés en 2020 s'élèvent à 207 K€.

Une hausse de 0,25 point du taux d'actualisation conduirait à une diminution de la provision pour médailles du travail de - 75 K€. Pour information, et à hypothèses actuarielles identiques, l'augmentation des engagements en 2020 devrait s'élever (hors départs) à 234 K€.

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Engagements à l'ouverture	2 668	2 495
Coût des services rendus au cours de la période	115	122
Charges nettes d'intérêt	36	35
Indemnités versées	-105	-195
Ecart actuariels	167	211
Engagements à la clôture	2 881	2 668
Charges de la période :		
Coût des services rendus au cours de la période	115	122
Charges nettes d'intérêt	36	35
TOTAL	151	157

NOTE 12 PASSIFS FINANCIERS

<i>En milliers d'euros</i>	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couvertures	Autres passifs financiers	31-déc.-19	Juste valeur
Avances remboursables			25 459	25 459	N/A ^(*)
Emprunt BEI			55 000	55 000	55 000
Affacturage			41 630	41 630	41 630
Dettes sur obligations locatives (**)			42 757	42 757	42 757
Facilités bancaires et autres			10 168	10 168	10 168
Autres passifs long terme			4 638	4 638	4 638
Instruments financiers dérivés	16 354	35 139		51 493	51 493
Fournisseurs et autres créditeurs			146 292	146 292	146 292
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	16 354	35 139	325 945	377 438	351 979

(*) La juste valeur des avances remboursables ne peut pas être évaluée de façon fiable compte tenu de l'incertitude portant sur les montants à rembourser et leurs date de remboursement.

(**) Suite à l'application d'IFRS 16 au 1er janvier 2019, les financements de crédit-baux immobilier sont maintenant présentés en dettes sur obligations locatives (voir note 1.2)

<i>En milliers d'euros</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur
Instruments financiers dérivés	0	51 493	0	51 493
TOTAL	0	51 493	0	51 493

<i>En milliers d'euros</i>	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couvertures	Autres passifs financiers	31-déc.-18	Juste valeur
Avances remboursables			26 906	26 906	N/A ^(*)
Crédit syndiqué - Tranche B			45 000	45 000	45 000
Affacturation			76 537	76 537	76 537
Financement crédit-bail immobilier			10 929	10 929	10 929
Facilités bancaires et autres			4 196	4 196	4 196
Autres passifs long terme			4 602	4 602	4 602
Instruments financiers dérivés	12 013	18 610		30 623	30 623
Fournisseurs et autres créiteurs			180 291	180 291	180 291
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	12 013	18 610	348 461	379 084	352 178

(*) La juste valeur des avances remboursables ne peut pas être évaluée de façon fiable compte tenu de l'incertitude portant sur les montants à rembourser et leurs date de remboursement.

<i>En milliers d'euros</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur
Instruments financiers dérivés	0	30 623	0	30 623
TOTAL	0	30 623	0	30 623

La juste valeur des dettes fournisseurs est considérée correspondre à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiement. Il en est de même pour les autres créiteurs. Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les passifs financiers dont la valeur au bilan est différente de la juste valeur sont les emprunts et dettes financières à taux fixe ne faisant pas l'objet de couverture.

12.1 Emprunts et dettes financières

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit – part à plus d'un an	55 000	45 000
Dettes sur obligations locatives – part à plus d'un an (*)	37 254	10 158
Autres dettes financières	5 936	352
Passifs non courants	98 190	55 510
Affacturation	41 630	76 537
Dettes sur obligations locatives – part à moins d'un an (*)	5 503	772
Autres dettes financières	4 233	3 844
Passifs courants	51 366	81 153
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	149 556	136 663

(*) Suite à l'application d'IFRS 16 au 1er janvier 2019, les financements de crédit-baux immobilier sont maintenant présentés en dettes sur obligations locatives (voir note 1.2)

Les variations des emprunts et dettes financières sont uniquement liées à des flux de trésorerie.

Rapprochement de la dette liée au factor (affacturation) :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Créances cédées au factor	85 573	113 662
Financement obtenu du factor	75 263	101 942
Trésorerie disponible chez le factor	-33 633	-25 405
DETTE FINANCIERE - AFFACTURAGE	41 630	76 537

La trésorerie disponible chez le factor correspond aux créances clients cédées directement encaissées par le factor entre la dernière date de demande de financement et la date de la clôture des comptes.

Affacturation inversé (reverse factoring) :

En décembre 2019, le Groupe Latécoère a adhéré à un programme de financement des fournisseurs d'un client majeur (affacturation inversé) relative à des créances auparavant mobilisées auprès d'un partenaire financier.

Dans le cadre de ce programme d'affacturation inversé, les factures émises sont payées immédiatement dès approbation par le client. Des frais d'escompte sont déduits, sur la base d'un taux variable (référentiel type Libor USD + marge ou Euribor + marge).

S'agissant d'un paiement anticipé, sans recours, ce programme d'affacturation inversé est déconsolidant contrairement au contrat d'affacturation qui n'est pas considéré comme déconsolidant.

Ainsi, les créances du client concerné par ce programme d'affacturation inversé ont été décomptabilisées pour un montant de 42m€ au 31/12/2019 et la dette associée envers la société d'affacturation a été éteinte pour un montant de 38,2 m€. L'effet sur la trésorerie du Groupe au 31/12/2019 s'est élevé à +3,8m€ dont +42m€ sur la ligne « variation des clients et autres débiteurs nets de provisions » et de -38,2m€ sur la ligne « Autres flux liés aux opérations de financement » du tableau des flux de trésorerie consolidé.

Les termes et conditions des emprunts en cours sont les suivants :

En milliers d'euros	Devise	Taux intérêt	Année d'échéance	31-déc.-19	
				Valeur nominale d'origine	Valeur comptable
Emprunt BEI	EURO	EURIBOR + marge	2024	55 000	55 000
Affacturation	EURO/USD	EUR/LIB + marge	2020	100 000	41 630
Dettes sur obligations locatives	N/A(*)	N/A	N/A	N/A	42 757
Facilités bancaires et autres	EURO	EURIBOR + margin	N/A	10 168	10 168
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				193 768	149 556

(*) Multi-devises

Latécoère a obtenu auprès de la BEI un financement global de 55 M€ afin de soutenir son développement. Au 31 décembre 2019, le montant tiré s'est élevé à 55 M€.

Les échéances des emprunts et dettes financières se présentent comme suit :

En milliers d'euros	31-déc.-19	31-déc.-18
Échéance en :		
Moins d'1 an	51 366	81 153
De 1 an à 5 ans	78 860	49 441
Plus de 5 ans	19 330	6 068
TOTAL	149 556	136 663

12.2 Avances remboursables

Les avances remboursable d'un montant global de 25,5 M€ correspondent notamment aux programmes A350 pour 16,6 M€. Les avances sont remboursables en cas de succès du programme et les remboursements sont liés aux livraisons de chaque produit ayant fait l'objet d'une avance. Les conditions de remboursement sont fixées dans la convention signée avec l'organisme prêteur.

NOTE 13 FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

En milliers d'euros	31-déc.-19	31-déc.-18
Dettes fournisseurs	98 360	119 230
Dettes sociales	31 671	31 453
Dettes fiscales	5 971	8 929
Clients créditeurs	10 131	6 748
Autres dettes	159	13 930
TOTAL DETTES ET AUTRES CRÉDITEURS	146 292	180 291

NOTE 14 IMPÔTS

14.1 Créances d'impôt

Le montant constaté au 31 décembre 2019 pour 16,0 M€ correspond principalement à des crédits d'impôt pour 13,5 M€ (crédits d'impôt recherche et crédits d'impôt pour la compétitivité et l'emploi).

14.2 Impôts différés

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Impôts différés actif	20 433	967
Impôts différés passif	-30	-154
IMPOTS DIFFERES A L'OUVERTURE	20 402	813
Produit (charges) d'impôt différé de la période	-2 364	1 355
Variation des impôts différés passant en capitaux propres	-7 771	18 235
IMPOTS DIFFERES A LA CLOTURE	10 267	20 403
Dont impôts différés actifs	10 279	20 433
Dont impôts différés passifs	-12	-30

L'analyse des actifs nets d'impôts différés par nature se présente comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Immobilisations incorporelles et corporelles	-2 805	-3 007
Instruments financiers	17 623	6 422
Engagements envers le personnel	5 702	4 791
Autres provisions (provisions réglementées)	-2 153	-1 962
Emprunts et dettes financières	443	1 063
Déficits reportables	10 074	12 924
Autres	-1 526	171
ACTIFS (PASSIFS) D'IMPOTS DIFFERES BRUT	27 358	20 403
Plafonnement des impôts différés actifs (*)	-17 092	
ACTIFS (PASSIFS) D'IMPOTS DIFFERES NET	10 267	20 403

(*) Dont -14,2 M€ par capitaux propres et -2,9 M€ par résultat

Les principales sources d'impôts différés net sont les reports déficitaires issus du Groupe d'intégration fiscal français reportables sans limitation de durée pour un montant d'impôt société de 10,1 M€ au 31 décembre 2019.

NOTE 15 CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19		31-déc.-18	
	Montant	%	Montant	%
Activité civile	695 199	97,5%	641 498	97,3%
Activité militaire	17 899	2,5%	17 751	2,7%
TOTAL	713 098	100,0%	659 249	100,0%

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19		31-déc.-18	
	Montant	%	Montant	%
France	317 013	44,5%	318 977	48,4%
Export	396 086	55,5%	340 272	51,6%
TOTAL	713 098	100,0%	659 249	100,0%

En milliers d'euros	31-déc.-19		31-déc.-18	
	Montant	%	Montant	%
Europe	407 348	57,1%	397 867	60,4%
Amérique	268 986	37,7%	229 967	34,9%
Asie	36 302	5,1%	30 515	4,6%
Autres	463	0,1%	900	0,1%
TOTAL	713 098	100,0%	659 249	100,0%

NOTE 16 ACHATS CONSOMMES ET CHARGES EXTERNES

En milliers d'euros	31-déc.-19	31-déc.-18
Achats consommés	-176 048	-160 619
Marchandises consommées	-1 275	-616
Sous-traitance	-180 340	-168 946
Charges externes	-101 548	-95 893
ACHATS CONSOMMES ET CHARGES EXTERNES	-459 211	-426 074

NOTE 17 DOTATIONS NETTES AUX PROVISION D'EXPLOITATION ET DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS

En milliers d'euros	31-déc.-19			31-déc.-18		
	Dotation	Reprise	Net	Dotation	Reprise	Net
Dotations nettes aux provisions d'exploitation	-4 721	5 550	829	-5 217	1 963	-3 253

En milliers d'euros	31-déc.-19			31-déc.-18		
	Dotation	Reprise	Net	Dotation	Reprise	Net
Créances		100	100	-79	0	-79
Stocks	-2 156	5 670	3 514	-1 355	1 392	37
Dotations nettes / dépréciations des actifs circulants	-2 156	5 771	3 614	-1 434	1 392	-42

NOTE 18 AUTRES PRODUITS

Au 31 décembre 2019, les autres produits (20,3 M€) comprennent notamment des subventions et crédits d'impôts (crédits d'impôt recherche et crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) pour un montant de 9,1 M€, de la production immobilisée pour un montant de 4,2 M€ ainsi que des transferts de charges d'exploitation pour 2,5 M€.

NOTE 19 AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

Au 31 décembre 2019, les autres produits (1,6 M€) et charges (-23,0 M€) non courants sont de -21,4 M€ et concernent :

- une reprise de provision pour excédent de stock A380 de +0,9 M€
- la plus-value de cession sur la vente d'un ensemble immobilier de +0,7 M€ ;
- des coûts de transformation et d'adaptation du site historique de Toulouse (site de Périole) et des transferts industriels vers d'autres sites français pour -4,1 M€ ;
- des coûts de rationalisation et d'opération de croissance pour -11,6 M€ ;
- des coûts de transferts industriels vers le nouveau site de production situé en Bulgarie pour -1,7 M€ ;
- des coûts relatifs à la création de l'usine du futur située près de Toulouse (Montredon) pour -3,8 M€ ;
- des coûts relatifs au plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) de -1,8 M€.

NOTE 20 DETAIL DU RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Coût de l'endettement net	-5 261	-4 520
<i>Dont charges financières liées aux passifs portant intérêts</i>	-5 737	-5 309
<i>Dont produits financiers liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	475	789
Gains et pertes de change	-3 567	1 041
Variation de juste valeur des instruments financiers	-7 623	-6 349
Autres charges financières	-1 291	-2 055
Autres produits financiers	363	16 774
RESULTAT FINANCIER	-17 380	4 892
dont charges financières	-31 097	-27 372
dont produits financiers	13 717	32 263

La variation de juste valeur des instruments financiers dérivés de change provient essentiellement de la réévaluation des instruments non qualifiés en comptabilité de couverture. Aucune inefficacité des couvertures n'a été constatée au titre de l'exercice 2019.

Au titre de l'exercice 2018, les autres produits financiers comprennent notamment l'impact lié à l'arrêt de la production du programme A380 pour +16,7 M€.

NOTE 21 CHARGE D'IMPOTS
21.1 Convention d'intégration fiscale

En France, la société Latécoère s'est constituée depuis l'exercice fiscal 2009 seule redevable de l'impôt sur les sociétés, des contributions additionnelles assises sur l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle dus au titre du Groupe fiscal qui comprend les sociétés Latécoère, LATelec, et Latécoère Développement.

En application de la convention d'intégration fiscale, les filiales intégrées fiscalement supportent leur propre charge d'impôt, comme elles le feraient en l'absence d'intégration fiscale et versent les sommes correspondantes à la société Latécoère, à titre de contribution au paiement des impôts du Groupe fiscal.

21.2 Charge d'impôts sur les bénéfices

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Impôts exigibles	-3 527	-5 153
Impôts différés	-2 364	1 355
TOTAL	-5 892	-3 798

21.3 Rapprochement entre impôt théorique et impôt réel

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19
Résultat net consolidé des entreprises intégrées	-32 864
- Charge d'impôt consolidée (exigible et différé)	-5 892
Résultat consolidé avant impôt (avant partage groupe/minoritaires)	-26 972
- Résultat des sociétés mises en équivalence	0
Résultat consolidé avant impôt (A)	-26 972
Taux théorique (taux courant applicable société mère) (B)	34,43%
Charge fiscale théorique (A*B)	9 287
Différences permanentes	7 413
Impact lié au taux	1 355
Impact réduction d'impôt / crédits d'impôts*	685
Déficits fiscaux nés sur la période non activés**	-12 621
Ajustement déficits fiscaux activables	-5 781
Autres	-6 230
Sous-total	-15 179
CHARGE FISCALE REELLE	-5 892
TAUX EFFECTIF D'IMPOT	N/A

* Ce montant correspond essentiellement au crédit d'impôt recherche / CICE

** Les pertes fiscales non utilisées sont sans limite de report

NOTE 22 GESTION DES RISQUES

22.1 Risque de contrepartie

Le Groupe est principalement exposé au risque de crédit et de contrepartie concernant les clients, les instruments financiers dérivés et les placements financiers temporaires.

Le risque de défaillance de contreparties lié aux clients est très limité du fait de la qualité du crédit des principaux clients (avionneurs de 1^{er} rang) des branches Aérostructures et Systèmes d'interconnexions.

A la clôture de l'exercice, le Groupe n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ces actifs échus non provisionnés.

Le Groupe met en place des instruments financiers dérivés dans le but de réduire son exposition aux risques de change et de taux. Ces opérations sont contractées de gré à gré avec des banques de 1^{er} rang.

La trésorerie est placée au travers d'instruments monétaires sans risque auprès d'établissements bancaires de 1^{er} rang.

22.2 Risque de liquidité

Le Groupe gère sa trésorerie de manière centralisée. Les excédents ou les besoins de financement de ses filiales sont placés ou financés par la société mère à des conditions de marché.

Le service trésorerie du Groupe gère le financement, courant et prévisionnel du Groupe et assure la capacité de celui-ci à faire face à ses engagements financiers.

A la clôture, le Groupe a tiré l'ensemble des ressources mises à sa disposition au titre de l'affacturage dont le principe de fonctionnement impose la mobilisation de la totalité des créances rattachées aux clients cédés sans lien avec le besoin de trésorerie réel.

Le détail des financements du Groupe est présenté en note 12.1 et 12.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Engagement financiers sur le prêt de la Banque Européenne d'Investissement

Le prêt de la BEI inclut des covenants financiers engageant le Groupe à i) respecter un niveau maximum de ratio de levier (dette brute / Economic EBITDA), ii) respecter un niveau minimum de ratio de couverture des frais financiers (Economic EBITDA / frais financiers) et iii) respecter un niveau minimum de ratio de liquidité (Economic EBIT). Ils ont été respectés au 31 décembre 2019.

Engagement financiers sur le contrat d'affacturage

Le contrat d'affacturage inclut des covenants financiers engageant le Groupe à i) respecter un niveau minimum de résultat opérationnel courant, calculé de façon trimestrielle sur une base de 12 mois glissants et ii) à respecter un niveau minimum de trésorerie, mesuré mensuellement.

Au 31 décembre 2019, le covenant sur le niveau minimum de trésorerie a été respecté. En revanche, celui sur le niveau minimum de résultat opérationnel courant n'a pas été respecté. Ce bris de covenant ne remet pas en cause le financement obtenu et n'entraîne pas le remboursement de cette ligne. Il ouvre la possibilité pour la société d'affacturage de mettre en place une réserve dédiée au risque de sous-traitance qui n'affecterait pas les équilibres financiers du Groupe.

22.3 Risque de change

Risque de change dollar

En raison de son exposition internationale et les facturations faites en devises dollar à ses clients français, le Groupe est confronté à des risques de change. Le risque lié aux fluctuations du dollar est couvert pour partie par des contrats de ventes à terme, par des tunnels d'options et des options de change.

Le Groupe facture environ 85% de ses ventes en dollars et achète environ 60 % de fournitures ou sous-traitance en dollars. L'incidence des opérations de couvertures dollars inscrites en chiffre d'affaires s'élève à – 19,3 M€ en 2019 et à +4,9 M€ en 2018.

La politique de couverture du risque de change permet d'en limiter l'impact sur les comptes sociaux et consolidés du groupe Latécoère. Il est à noter que le tableau ci-après correspond uniquement à la situation constatée au 31 décembre 2019 et ne reflète pas l'intégralité des couvertures futures. L'impact du risque de change sur le compte de résultat est détaillé dans la note 20.

a) Exposition et sensibilité bilancielle au dollar

L'exposition bilancielle du Groupe au risque de change en dollars est la suivante :

	31-déc.-19		31-déc.-18	
	K\$	K€	K\$	K€
Créances clients	126 492	112 597	143 490	125 318
Dettes fournisseurs	-45 721	-40 699	-58 165	-50 799
Autres (y compris affacturage)	-43 801	-38 990	-80 613	-70 404
Endettement net	6 555	5 835	25 745	22 485
EXPOSITION NETTE AVANT COUVERTURE	43 525	38 744	30 457	26 600
Instruments de couverture portant sur les créances au bilan	0	0	0	0
EXPOSITION NETTE APRES COUVERTURE	43 525	38 744	30 457	26 600

Au 31 décembre 2019, le Groupe n'a pas mis en place d'instruments de couverture pour couvrir son exposition bilancielle.

Une analyse de sensibilité a été réalisée en prenant comme hypothèse une variation de 5% de la devise USD par rapport à l'euro sur la base de l'exposition nette du Groupe au bilan au 31 décembre 2019. Cette variation aurait eu pour conséquence une baisse du résultat avant impôt de 1 845 K€ au 31 décembre 2019 contre une baisse de 1 267 K€ au 31 décembre 2018.

b) Sensibilité sur les flux transactionnels en dollar

Une analyse de sensibilité a été réalisée sur les flux relatifs aux transactions réalisées en USD par des sociétés dans la monnaie fonctionnelle est l'euro net de l'impact des couvertures de change EUR/USD de la période.

	31-déc.-19		31-déc.-18	
Hypothèse de variation du cours euro/dollar US	-5%	+5%	-5%	+5%
Cours moyen de la période	1,120		1,181	
Cours moyen après sensibilité	1,064	1,176	1,122	1,241
Résultat opérationnel	6 811	-448	5 976	-2 461
Résultat financier	0	0	0	0
RESULTAT AVANT IMPOT	6 811	-448	5 976	-2 461

c) Sensibilité des instruments financiers dérivés dollar

Une analyse de sensibilité a été réalisée sur la base du portefeuille des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie détenu à la clôture de l'exercice. Une augmentation de 5% de la devise USD par rapport à l'euro aurait eu pour conséquence une baisse du résultat avant impôt de 10,4 M€ et une hausse des capitaux propres avant impôt de 22,3 M€.

Autres risques de change

Le Groupe a également mis en place des couvertures de change visant à se protéger des fluctuations de la couronne tchèque par rapport à l'euro liées à sa filiale Latécoère Czech Republic s.r.o. Ces instruments financiers sont détaillés dans la note 8.

Une analyse de sensibilité a été réalisée en prenant comme hypothèse une augmentation de 5% de la devise euro par rapport à la couronne tchèque (CZK) sur la base du portefeuille de couverture détenu à la clôture de l'exercice. Cette variation n'aurait pas de conséquence sur le résultat avant impôt et une diminution des capitaux propres avant impôt de 4,1 M€.

Le risque de change sur les autres devises n'est pas jugé significatif au vue de l'exposition du Groupe à celles-ci.

Risque de change conversion

Le risque de change de conversion correspond au risque relatif à la conversion en euros des états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro. Les principales sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont Latécoère Czech Republic (risque EUR/CZK), Latécoère Do Brazil (risque EUR/BRL), SEA-LATElec (risque EUR/TND), LATsima (risque EUR/MAD) et les filiales mexicaines (risque EUR/MXN).

Un test de sensibilité a été mis en œuvre sur les filiales dont les montants en devises sont significatifs (Latécoère Czech Republic et Latécoère Do Brazil). Ainsi, une dévaluation de 5% des devises BRL et CZK par rapport à l'euro entraînerait une diminution des capitaux propres au 31 décembre 2019 de -2,3 M€ contre - 2,5 M€ au 31 décembre 2018. Pour rappel, le montant de la réserve de conversion dans les capitaux propres s'élève à 8,6 M€ au 31 décembre 2019 contre 9,0 M€ au 31 décembre 2018.

22.4 Risque de taux

<i>En milliers d'euros</i>		< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31-déc.-19	31-déc.-18
Actifs financiers	Taux fixe	0	0	0	0	0
	Taux variable	33 790	0	0	33 790	112 216
Passifs financiers	Taux fixe	-1 215	-10 413	-18 467	-30 095	-34 024
	Taux variable	-51 366	-98 190	0	-149 556	-136 616
EXPOSITION NETTE AVANT COUVERTURE	Taux fixe	-1 215	-10 413	-18 467	-30 095	-34 024
	Taux variable	-17 575	-98 190	0	-115 765	-24 400
Instruments financiers dérivés	Taux fixe	0	0	0	0	0
	Taux variable	0	0	0	0	0
POSITION NETTE APRES COUVERTURE	Taux fixe	-1 215	-10 413	-18 467	-30 095	-34 024
	Taux variable	-17 575	-98 190	0	-115 765	-24 400

Au 31 décembre 2019, le Groupe n'a pas mis en place d'instruments de couverture de taux.

Le test de sensibilité mis en œuvre a été effectué sur une base nette de couverture de taux des emprunts à taux variables au 31 décembre 2019. En prenant comme hypothèse une hausse des taux court terme de 100 points de base, l'impact sur le résultat avant impôt du Groupe serait de -1,2 M€.

22.5 Risque matières

Le Groupe Latécoère est exposé au risque matière dans le cadre de ses achats de matières premières, essentiellement l'aluminium, l'acier et le titane. Depuis 2007, le Groupe a négocié des contrats avec ses principaux fournisseurs soit de façon indépendante, soit dans le cadre des programmes de ses clients. Ces contrats sont conclus sur 2 à 3 ans comprennent des clauses de prix qui reviennent soit à les rendre constants sur la durée du contrat, soit à les faire évoluer selon un indice prévu à l'avance, en moyenne plus faible que les augmentations passées. Dans le cadre de certains contrats, la matière est confiée par le client, ce qui diminue le risque pour le Groupe.

22.6 Risque actions

Le Groupe détient essentiellement des actions Latécoère, dont les variations sont ajustées en fonction du cours de clôture. Les titres auto-détenus sont comptabilisés en diminution des capitaux propres dans les comptes consolidés. Le montant des titres auto-détenus au 31 décembre 2019 s'élève à 120 K€.

Compte tenu du fait qu'à la clôture de l'exercice la Société ne détient que 31 224 de ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité, l'impact de variation du cours serait non significatif.

Par ailleurs, le Groupe ne détient pas d'autres actions significatives cotées et n'est à ce titre pas exposé au risque de fluctuation des cours de bourse.

NOTE 23 EFFECTIF MOYEN

	31-déc.-19				31-déc.-18
	Cadres	ETAM	Ouvriers	Total	Total
LATECOERE	335	435	70	840	880
LATECOERE do BRASIL	27	106	180	314	342
LATECOERE Czech Republic s.r.o.	39	279	488	806	788
LATECOERE Mexico	53		130	183	178
LATECOERE Inc.	6	1		7	8
LATECOERE Bulgarie	8	46	125	179	78
Aérostructures	469	867	993	2 328	2 275
LATelec	273	274	266	814	732
SEA LATelec	63	125	753	940	874
LATelec GmbH	37	52	26	115	110
LATelec Mexico	109		491	601	443
LATsima	28	40	224	291	269
LATelec Interconnection Inc. (Canada)	4		18	22	19
Latécoère Interconnection Systems US		3	6	9	0
Latécoère Interconnection Systems UK	5			5	0
Latécoère Interconnection Systems Japan	1			1	0
Latécoère India Private Limited	3	7	37	47	0
Systemes d'interconnexion	523	501	1 820	2 843	2 447
GROUPE	992	1 368	2 812	5 171	4 722

NOTE 24 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET PASSIFS EVENTUELS

24.1 Engagements financiers

Les engagements donnés par le Groupe à la clôture de l'exercice se présentent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31-déc.-19				31-déc.-18
	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	Total	Total
Créances clients données en garantie (1)	41 630	0	0	41 630	76 537
Nantissements, hypothèques et suretés réelles (2)	4 115	5 922	0	10 037	13 526
TOTAL	45 745	5 922	-	51 667	90 063

- (1) Les créances clients données en garantie correspondent aux créances financées par le Factor dans le cadre du contrat d'affacturage
- (2) Ces nantissements portent sur des créances d'impôt du Groupe.

24.2 Engagements au titre des contrats de location simple

Dans ce cadre de son exploitation, le Groupe est amené à mettre en place des contrats de location simple. Les principaux contrats sont les suivants :

- véhicules de location ;
- location de matériels informatiques et bureautiques (équipements bureautiques général et technique, photocopieurs, fax ...)
- locations diverses (ponctuelles).

Avec la mise en place d'IFRS 16 au 1^{er} Janvier 2019 (cf. note 1.2), les engagements au titres des contrats de locations simples restants sont ceux qui ont une faible valeur (<5k€) et une courte durée de vie (<12 mois).

24.3 Autres engagements

Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe a des engagements d'achats liés à la production. Ces engagements reposent principalement sur les prévisions de cadence des donneurs d'ordre et sont réalisés à des conditions normales de marché.

Le Groupe a également donné dans le cadre de ses activités courantes des engagements auprès des douanes pour un montant total de 0,6 M€

24.4 Autres passifs éventuels

Le Groupe n'a pas identifié d'autres passifs éventuels.

24.5 Entités non consolidées

Latécoère détient 24,81 % du capital de CORSE COMPOSITES AERONAUTIQUE.

Cette participation, aux côtés des autres actionnaires, Airbus, Dassault et SAFRAN permet au Groupe de renforcer ses compétences dans le domaine des matériaux composites.

Le Groupe n'exerce plus d'influence notable sur la société Corse Composites Aéronautique depuis le 1^{er} avril 2013. Par conséquent, cette société a été déconsolidée et l'actif financier a été classé en autres actifs financiers.

Les données ci-après récapitulent les principaux indicateurs financiers de CORSE COMPOSITES AERONAUTIQUE (données à 100%) :

- CA 2019 : 77,4 M€ (73,9 M€ en 2018)
- Résultat net 2019 : 2,1 M€ (1,7 M€ en 2018).

Le Groupe n'a pas accordé de soutien financier à la société CORSE COMPOSITES AERONAUTIQUE.

NOTE 25 PARTIES LIEES

25.1 Principaux flux avec les parties liées

Relation de l'exercice 2019 avec des entités non consolidées au 31 décembre 2019 :

<i>En milliers d'euros</i>	Groupe LATECOERE	CCA
Produits opérationnels	0	510
Achats	721	0
Clients	0	97
Dettes	97	0

Les transactions avec les parties liées se font sur la base de prix de marché.

25.2 Rémunération des dirigeants

Le Groupe a défini comme « Key managers » les personnes ayant les fonctions suivantes :

- membres du Conseil d'Administration de la société Latécoère ;
- membres du comité exécutif de la société Latécoère ;
- directeurs ou gérants de filiales consolidées par intégration globale.

Pour l'ensemble des personnes entrant dans la définition ci-dessus, le total des rémunérations, avantages acquis ou à acquérir représentent au 31 décembre 2019 la somme de 3 567 K€ contre 3 721 K€ au 31 décembre 2018. Le montant relatif aux engagements de retraites et médailles du travail s'élève à 265 K€ au titre de l'exercice 2019 contre 229 K€ au titre de l'exercice 2018.

La rémunération due au titre de l'exercice 2019 de l'ensemble des membres du conseil d'administration au titre de leur mandat s'élève à 470 K€. Au 31 décembre 2018 la rémunération due de l'ensemble des membres du conseil d'administration au titre de leur mandat s'élevait à 470 K€.

Il n'existe pas de retraite chapeau au niveau du Groupe.

25.3 Principales relations entre la société Latécoère et ses filiales

Les principaux flux intra-groupe concernent des flux économiques relatifs à la production de sous-ensembles.

Le Groupe est organisé autour de deux activités : l'« Aérostructures » et les « Systèmes d'interconnexion ». Chaque société leader d'une division ou activité possède des filiales (en France ou à l'Etranger) lui permettant de répondre à ses besoins industriels. Compte tenu de l'organisation générale du Groupe, les différentes sociétés faisant partie du périmètre de consolidation peuvent avoir des relations industrielles et commerciales entre elles afin de répondre aux besoins de production de chaque entité. Les transactions intra-Groupe étant variables, il n'est pas possible d'en définir à priori les montants annuels.

Les conditions de règlements applicables entre les différentes sociétés du Groupe sont en adéquation avec celles applicables aux autres fournisseurs et prennent en compte, le cas échéant, les besoins ponctuels liés à la gestion de trésorerie centralisée.

La société Latécoère, maison mère du Groupe, centralise certains actes de la gestion globale des filiales (management général, gestion des assurances et des risques, gestion financière...). De ce fait, elle facture à ses filiales des « frais de siège » intégrant les coûts relatifs de ces postes.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée, la société Latécoère peut être amenée à octroyer à ses filiales (détenues directement) des avances en compte courant (trésorerie court terme) ou des prêts (moyen ou long terme) en vue de permettre le financement des investissements immobiliers et industriels. Les financements court terme font l'objet de conventions réglementées et sont porteurs d'intérêts. Les prêts font l'objet de contrats spécifiques reprenant l'objet du financement, la durée ainsi que le taux appliqué.

Dans certains cas, cette méthode de financement interne au Groupe peut être mise en place entre une filiale de la société Latécoère et sa / ses sous-filiale(s), les procédures et conditions restant identiques à celles décrites ci-dessus. A l'exception des sociétés du Groupe et des relations avec les « Key Managers » mentionnées ci-dessus, il n'existe pas d'opération significative avec des parties liées hors-Groupe.

En France, la société Latécoère s'est constituée depuis l'exercice fiscal 2009 seule redevable de l'impôt sur les sociétés, des contributions additionnelles assises sur l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle due au titre du Groupe fiscal qui comprend les sociétés Latécoère, LATElec, et Latécoère développement. La société LATEOCERE Services ne fait plus partie du Groupe fiscal à compter de sa date de cession.

En application de la convention d'intégration fiscale, les filiales intégrées fiscalement supportent leur propre charge d'impôt, comme elles le feraient en l'absence d'intégration fiscale et versent les sommes correspondantes à la société Latécoère, à titre de contribution au paiement des impôts du Groupe fiscal.

NOTE 26 HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application du règlement n°2016-09 de l'ANC du 2 décembre 2016, le tableau suivant présente le montant des honoraires des commissaires aux comptes du Groupe figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice, en distinguant les honoraires afférents à la certification des comptes de ceux afférents, le cas échéant, aux autres services. Les honoraires mentionnés pour les filiales concernent celles qui sont consolidées en intégration globale.

En milliers d'euros	KPMG				GRANT THORNTON			
	Montant		%		Montant		%	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
A) Honoraires afférents à la certification des comptes								
A.1) Latécoère (émetteur)	191	199	42%	42%	152	161	68%	93%
A.2) Filiales	176	194	38%	41%	4	4	2%	2%
Sous-total	367	392	80%	83%	156	165	70%	95%
A) Honoraires afférents aux autres services								
A.1) Latécoère (émetteur)	70	69	15%	14%	68	9	30%	5%
A.2) Filiales	21	13	5%	3%	0	0	0%	0%
Sous-total	91	82	20%	17%	68	9	30%	5%
TOTAL	459	474	100%	100%	225	174	100%	100%

NOTE 27 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Compte tenu des connaissances dont nous disposons à l'heure actuelle à ce sujet, et sachant que nous n'avons pas de société en Chine ni de lien impactant nos activités dans ce pays, le Coronavirus ne devrait pas avoir d'impacts direct sur nos comptes.